

LE PUBLIC VEUT SAVOIR

Des rumeurs sensationnelles laissent entrevoir un chambardement municipal prochain. S'il faut y ajouter foi, M. Houde quitterait l'hôtel de ville, M. Bray deviendrait maire, M. Savignac succéderait à M. Bray comme président du comité exécutif et une élection partielle dans Saint-Henri viendrait remplir le siège laissé vacant par M. Bray.

Ces rumeurs surviennent dans un moment critique. Pourquoi ce chambardement imprévu et soudain en plein milieu d'une campagne agressive poursuivie par le "Canada"? Pourquoi, surtout, ce chambardement au lendemain d'une série de questions directes et pleines d'allusions posées au maire Houde par un journal hebdomadaire qui, jadis, compta au nombre de ses plus ardents supporteurs?

Les questions sont claires et M. Houde n'a pas été pris par surprise: il se les était attirées. Voici ce que le journal en question a demandé à M. Houde le 17 octobre courant:

"Qui vous a fourni les fonds pour votre dernière campagne municipale, pour vos élections provinciales partielles?"

"Combien votre entourage a-t-il reçu concernant l'affaire des voies élevées du C. N. R.?"

"Combien votre entourage a-t-il reçu des jeux de hasard et des 'slot-machines'?"

"Combien votre entourage a-t-il reçu de certaines compagnies de taxis?"

"Combien votre entourage a-t-il reçu et va-t-il recevoir de certaines expropriations?"

"D'où vient l'argent servant à payer certaines maisons en construction?"

"Combien votre entourage a-t-il reçu des contrats municipaux confiés aux entreprises Perron?"

"Combien votre entourage a-t-il vendu certaines maisons en expropriation au C. N. R.?"

"Combien votre entourage a-t-il fait par la vente de certains terrains de la ville?"

"Combien donne à votre entourage l'achat de la pierre à bordure?"

Voilà dix questions qui ont été posées il y a huit jours. Elles prêtent à maintes suppositions, elles font même planer sur un certain groupe des soupçons graves et M. Camillien Houde, maire de Montréal et chef de l'Opposition provinciale, n'y a pas encore répondu.

Pourquoi ce silence? Pourquoi M. Houde ne répond-il pas? Ces questions ont maintenant fait le tour du public et tout le monde attend avec anxiété la réponse du maire. Déjà cette attente a causé un malaise grave et donné naissance à des rumeurs de tous genres. M. Houde va-t-il laisser circuler ces rumeurs plus longtemps, en continuant à garder le silence?

Il ne s'agit plus, d'ailleurs, de personnalités; ce n'est plus M. Houde qui est pris à partie; c'est le maire, le premier magistrat de Montréal qui est sommé de répondre à des questions qui portent directement sur l'administration des affaires publiques. Par conséquent, le contribuable est le premier intéressé et il veut connaître la réponse du maire.

Pourquoi, demandait plus haut le "Canada", ce chambardement, dont on parle tout à coup, au lendemain d'une série de questions de ce genre? Serait-ce là la réponse du maire? Dans ce cas, que penserait le contribuable?

M. le maire, il faut une réponse directe et nette, le public l'exige, il veut savoir.

L'HON. FRANCEUR SIGNE AU NOM DE NOTRE PROVINCE

L'entente est définitivement conclue au sujet des \$2,850,000.

SECOURS DIRECTS

Le Pacifique Canadien et le Canadien National ont des hommes au travail

(Dépêche Presse Associée)
Ottawa, 22. — La province de Québec et le gouvernement fédéral ont signé leur entente au sujet des fonds du chômage. Au commencement de l'après-midi, l'honorable J. N. Franceur, ministre des travaux publics de la province de Québec, et le sénateur Robertson, ministre fédéral du travail, ont signé le document par lequel le gouvernement fédéral s'engage à contribuer pour une somme de \$2,850,000 dans des travaux publics, afin d'y faire diminuer le chômage. La province de Québec aura aussi une part des \$4,000,000 mis de côté pour des secours directs.

L'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes, a agi comme témoin lorsque l'entente a été signée. Le sénateur Robertson s'est dit satisfait de l'attitude prise par le gouvernement de la province de Québec. Après que le projet lui eût été expliqué, l'honorable Franceur signa.

Tout le projet du gouvernement fédéral pour soulager le chômage est actuellement en voie d'exécution dans tout le pays. Le Pacifique Canadien vient justement de donner du travail à 1,250 hommes à l'est de Fort William et le Canadien National a fait de même à dit le sénateur Robertson.

L'HON. M. PERRAULT PREND DU MIEUX

(Dépêche Presse Associée)
Québec, 22. — Le cabinet provincial a sa réunion tenue aujourd'hui ne s'est occupé que d'affaires de routine, a déclaré le premier ministre l'honorable L.A. Taschereau à l'issue de la réunion. Le premier ministre a dit que l'honorable J.E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, qui souffre actuellement de la grippe, prenait beaucoup de mieux et qu'il s'était tenu en contact par téléphone avec ses collègues durant la réunion.

LORD IRWIN A UN PROJET QUI LUI EST PROPRE

Le vice-roi des Indes soumettra son projet d'une constitution pour les Indes

(Dépêche Presse Associée)
Londres, 22. — Le Daily Herald, organe travailliste, disait aujourd'hui que le vice-roi Lord Irwin avait formulé ses propres propositions pour une nouvelle constitution pour les Indes, et qu'il soumettrait ses projets à la prochaine conférence de la table ronde.

La caractéristique principale de son projet d'après le Herald serait de rendre en quelque mesure le gouvernement des Indes responsable du contrôle de l'Assemblée législative. Un mémoire contenant les projets de Lord Irwin a été rédigé après que le vice-roi et son conseil eurent étudié avec le plus grand soin le rapport de la commission Simon sur les réformes statutaires des Indes.

D'après le vice-roi, ajoute le journal, les recommandations du rapport de la commission Simon ont un point faible, en ce sens qu'elles ne recommandent pas un gouvernement central, pour les Indes.

LES ENQUETEURS DU DESASTRE DU R-101

(Dépêche Presse Associée)
Londres, 22. — On a annoncé officiellement à 10 Downing Street, cet après-midi, le personnel du comité d'enquête, à propos du désastre du R-101. La Cour publique d'enquête sera présidée par Sir John Simon, qui aura deux assesseurs. Ces derniers seront le lieutenant-colonel J.T.G. Moore-Brabazon, qui a été le premier Anglais à faire une envolée véritable, et le professeur C.E. Inglis, professeur de mécanique et de mécanique appliquée à l'université Cambridge.

NOUVELLE CONSTITUTION DEGRETEE EN EGYPTE

(Dépêche de la Presse Associée)
Le Caire, Egypte, 22. — Le roi Fouad a signé aujourd'hui la nouvelle constitution et la nouvelle loi électorale, qui seront promulguées simultanément demain. La Chambre des députés et le Sénat ont été dissous mais aucune date n'a été fixée pour les nouvelles élections, lesquelles ne seront pas faites avant que les nouvelles listes électorales soient prêtes.

M. BENNETT VOIT SON PLAN REJETE A LA CONFERENCE

On semble être plus optimiste quant au développement du commerce impérial

DES STATISTIQUES

Le premier ministre de l'Afrique-Sud et la politique fiscale anglaise

(Cable Presse Canadienne)
Londres, 22. — La conférence impériale commence à donner plus d'espoir aux délégués et on croit que quelque chose sera fait pour promouvoir le commerce dans l'empire. On a virtuellement rejeté la proposition de M. Bennett, qui voulait que l'Angleterre impose une taxe sur les produits alimentaires afin de donner la préférence aux Dominions.

Il est probable que la Grande-Bretagne établira un système de quotas dans les achats, en donnant la préférence aux Dominions. Aujourd'hui, un sous-comité, composé de statisticiens experts du Canada, de l'Angleterre et de l'Australie a été nommé pour résoudre une difficulté dans les statistiques, afin de pouvoir fixer la quote-part pour le blé, qui sera acheté par l'Angleterre.

Les statistiques canadiennes indiquent que le Canada a exporté en Angleterre, l'année dernière, 122,000,000 boisseaux de grain tandis que celui du Board of Trade britannique indiquent que seulement 50,000,000 boisseaux furent exportés en Angleterre. La vérité se trouve entre les deux chiffres sans doute.

Le premier ministre de l'Afrique-Sud a insisté sur la difficulté de résoudre la question du rajustement de la politique fiscale de l'Angleterre, en harmonie avec les besoins économiques des différentes parties de l'empire.

AUTRES SUCCES DE REBELLES AU SUD BRÉSILIEN

Une importante jonction de chemin de fer tombe aux mains des rebelles

COMBATS VIOLENTS

Un communiqué dit que les rebelles avancent sur tous les fronts

(Dépêche de la Presse Associée)
City, Panama, Brésil, 22. — Les quartiers généraux des révolutionnaires disaient aujourd'hui que leurs troupes avançaient constamment sur tous les fronts spécialement dans le secteur São Paulo-Panama, de même que dans la région, où les chemins de fer joignent les deux châteaux-forts des troupes du gouvernement.

Getulio Vargas, le généralissime des rebelles, a télégraphié aujourd'hui au président de l'état rebelle de Minas Geraes pour lui annoncer que les troupes révolutionnaires avaient brisé les lignes des fédéraux dans São Paulo-Panama à Itararé et à d'autres points.

D'un autre côté, des communiqués de Rio-de-Janeiro affirment que la ligne fortifiée des fédéraux à Itararé, Ribéria et Ourinhos résistait à toutes les attaques des rebelles. Un autre secteur où les combats sont très vifs se trouve près de la jonction des états de Minas Geraes, de São Paulo et de Rio-de-Janeiro. En cet endroit, situé à 125 milles de Rio-de-Janeiro, la cavalerie légère des rebelles a occupé Cruzeiro, coupant ainsi toutes les communications entre Rio-de-Janeiro et São Paulo. Une grande force fédérale a été déployée en cet endroit.

BOYD ABANDONNE SON PROJET DE RETOUR EN AVION

M. Sherwin Cottingham de Montréal achète le Columbia et le donne à Boyd

UNE CONDITION

(Dépêche Presse Associée)
Londres, 22. — Le capitaine Errol J. Boyd et le lieutenant Harry P. Connor qui se préparaient à faire une envolée de retour au-dessus de l'Atlantique, au commencement du mois prochain ont définitivement remis leur projet au printemps prochain.

Les deux aviateurs qui ont volé de Havre-de-Grâce, Terre-Neuve, jusqu'ici, il y a dix jours, se préparaient de retourner en Amérique dans leur Columbia.

Lorsque les deux aviateurs retourneront en Amérique ils le feront comme propriétaires du Columbia, car M. Sherwin Cottingham, enthousiaste de l'aviation, de Montréal, a acheté le Columbia de Charles Levine, et l'a donné à Boyd et Connor, à condition que les deux aviateurs ne tentent pas de revenir en Amérique en avion cette année.

Boyd et Connor se préparent à revenir en bateau au Canada, le 21 octobre. Ils reviendront en Angleterre au printemps.

LA RECIPROCITE AURAIT DU ETRE ACCEPTEE EN 1911

Mlle Agnès MacPhail dans un discours à Washington parle du tarif

IDEE HUMORISTIQUE

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Washington, D.C., 22. — Le Canada a commis une grave erreur en 1911 en n'acceptant pas la réciprocité avec les Etats-Unis, a déclaré Mlle Agnès MacPhail devant les membres de l'Association américaine des clubs de femmes, ce soir.

Le tarif Fordney-McCumber n'était pas populaire au Canada, dit-elle, mais il l'était certainement plus que le récent tarif Hawley-Smoot. Parlant de 1911, Mlle MacPhail dit que le Canada aurait dû prendre ce qu'on lui offrait et qui aurait de la valeur maintenant. Il est regrettable que le Canada et les Etats-Unis ne puissent pas avoir des gouvernements semblables en même temps.

Mlle MacPhail dit que les experts économiques reconnaissent maintenant que l'univers constitue une unité et que ce qu'un gouvernement fait est ressenti dans un autre pays. Mlle MacPhail dit en terminant que l'idée d'un Canada indépendant au point de vue économique constituait le plus bel humour qu'on puisse trouver.

TEMOIGNAGE DU DR MAROIS DANS LA CAUSE BUREAU

Yvonne Poulin a succombé à l'asphyxie d'après l'autopsie qui a été faite

PAS DE POISON

(Dépêche Presse Canadienne)
Québec, 22. — Le Dr Albert Marois, expert médico-légal, a rendu témoignage aujourd'hui, dans le procès d'Alphonse Bureau, accusé du meurtre d'Yvonne Poulin. Le Dr Marois a déclaré que la victime avait succombé à la suffocation.

Me Allyn Taschereau a questionné le médecin pendant près d'une heure sur de prétendues différences entre les conclusions de la première et de la seconde autopsie du cadavre de la victime.

Le Dr Marois a dit aujourd'hui que la jeune fille avait été étranglée. Il dit qu'il avait pratiqué deux autopsies, une à Saint-Raymond et l'autre à Québec. A la première autopsie, le Dr Marois ne trouva aucune blessure externe mais il soupçonna que la jeune femme était morte empoisonnée.

Une analyse subséquente de l'estomac prouva qu'il ne s'y trouvait aucune trace de poison et un autre examen prouva que la victime avait succombé à l'asphyxie, ajouta le Dr Marois. La cause se continue.

ECHEVINS DE LA VILLE DE TORONTO MIS SUR LE GRIL

Des révélations dénotant une curieuse mentalité faites au juge Denton

Moyens malhonnêtes pour faire augmenter les salaires des échevins

(Dépêche de la Presse Canadienne)
Toronto, 22. — M. Sam Wright, membre de la législature provinciale a encore été soumis à un long interrogatoire, aujourd'hui par le juge Denton, à la reprise de l'enquête sur l'augmentation des salaires du maire, des contrôleurs et des échevins.

La plus grande partie des questions eurent trait à une nomination à la Toronto Transportation Commission et à des déclarations aux journaux. M. Wright subit un long interrogatoire au sujet d'une réunion dans le bureau du maire, alors que le sujet de l'augmentation des salaires fut discuté. On demanda aussi qui parla de la question le premier.

M. Wright a déclaré que le maire Wemp s'était plaint qu'il lui en avait coûté \$4,500 pour son élection à la mairie et que ce dernier s'était plaint que le maire McBride avait tué la position. Le contrôleur Pearce aurait alors dit qu'il fallait faire quelque chose pour faire augmenter le salaire du maire. M. Wright ajouta que le maire Wemp avait suggéré que M. F. G. McBride présente le bill à la législature afin de faire augmenter les salaires du maire et des échevins. C'est alors que le contrôleur Pearce aurait dit: "Pourquoi ne pas faire présenter ce bill par notre ami Wright qui est ici dans le moment?"

BRASSERIE ONTARIENNE QUI PERD SON PERMIS

(Dépêche Presse Canadienne)
Toronto, 22. — M. Stewart McGlenagan, président suppléant de la commission des liqueurs de l'Ontario a annoncé aujourd'hui que le permis de la Lake Ontario Brewing Company de Kingston avait été annulé. La compagnie a récemment payé une amende de \$1,000, pour avoir vendu de la bière forte, qui avait été détalillée à un hôtel de Kingston. C'est la seconde brasserie qui perd ainsi son permis depuis quelque temps dans l'Ontario.

HOOVER IMPOSE UN EMBARGO SUR LES MUNITIONS

Aucune arme ni munition ne sera expédiée à d'autres qu'au gouvernement brésilien

LES AVIONS

Les banques ouvertes à Rio-de-Janeiro pour la première fois depuis le 6 octobre

(Dépêche Presse Associée)
Washington, D.C., 22. — A la demande du gouvernement du Brésil le président Hoover a imposé aujourd'hui un embargo sur toutes les consignations d'armes et de munitions destinées au Brésil.

C'est la première fois dans l'histoire diplomatique des Etats-Unis qu'une limitation semblable est imposée aux exportations d'armes à une république de l'Amérique du Sud.

L'embargo a été annoncé par une proclamation signée par le président Hoover et contre-signée par le secrétaire Stimson, et portant le sceau du secrétaire d'Etat.

La proclamation de Hoover contient une réserve cependant et dit que des exportations d'armes peuvent être faites au Brésil avec un permis du secrétaire d'Etat Stimson. Ces permis seraient en vue d'empêcher l'exportation d'armes au Brésil à d'autres que ceux qui représentent l'administration du président actuel Washington Luis, le seul gouvernement brésilien reconnu aux Etats-Unis.

La demande d'un embargo par le gouvernement du Brésil était faite dans une note datée d'aujourd'hui et communiquée par l'ambassadeur brésilien Amaral au secrétaire Stimson. Peu après la promulgation de l'embargo par le président Hoover et le secrétaire d'Etat, le département de la marine a annoncé qu'il avait encore permis à des manufacturiers particuliers d'avions de livrer des avions au gouvernement brésilien. Ces avions sont construits d'après un contrat que la marine américaine a passé.

La note du Brésil affirmait que les conditions de violence, mentionnées dans l'acte d'après lequel un embargo peut être imposé, existaient actuellement au Brésil et que des personnes habitant les Etats-Unis et sympathiques aux révolutionnaires tentaient actuellement d'acheter des armes dans les Etats-Unis.

BANQUES OUVERTES

Rio-de-Janeiro, Brésil, 22. — Les banques de Rio-de-Janeiro ont ouvert leurs portes aujourd'hui pour la première fois depuis le 6 octobre, et tout fonctionnait normalement, si ce n'est pour l'escamote des lettres d'échange, sur lesquelles la banque du Brésil conserve le monopole, en vertu d'un nouveau décret publié par le président Washington Luis lundi dernier.

MASSACRE SANS PRECEDENT PAR LES COMMUNISTES

Plus de 8,000 Chinois sont tués par les rouges dans la ville de Fian

PRETRES ET SOEURS

Une rançonnée de \$3,500,000 en or demandée pour des missionnaires étrangers

(Dépêche de la Presse Associée)
Shanghai, 22. — D'après les dépêches parvenues ici aujourd'hui huit mille Chinois, hommes et femmes ont été massacrés à Kian, province de Kiangsi par les communistes dans une orgie de meurtre et d'incendies. Les rouges envahirent Kian le 6 octobre, pillèrent la ville et tuèrent sans pitié 2,000 habitants dans une journée. Des milliers d'autres furent massacrés à mesure que le pillage continuait.

Les premières nouvelles des massacres furent communiquées par Mgr Migniani de la mission des Lazaristes italiens à Kian. Mgr Migniani est arrivé aujourd'hui à Kiangsi en compagnie d'un prêtre lazariste chinois. L'évêque a été relâché par les rouges qui veulent obtenir une rançonne de \$3,500,000 en or pour quatorze missionnaires qu'ils gardent à Kian.

Sa Grandeur et le prêtre qui l'accompagne ont dit qu'après avoir été cruellement battus et qu'on les eut fait parader dans les rues de la ville ils partirent à pied le 14 octobre pour obtenir de l'aide des autres missionnaires. Lorsqu'ils partirent aucune propriété des missions n'avait été incendiée mais des chaudières d'essence avaient été distribuées pour le cas où la rançonne ne serait pas payée.

Il y a actuellement quatre missionnaires italiens et quatre sœurs italiennes, une française et cinq sœurs chinoises retenues aux quartiers-généraux des communistes.

Les rapports ajoutent que le gouvernement a de la difficulté à faire combattre les quelques soldats nationalistes contre les communistes, dans la province de Kiangsi. En disant que des soldats ne combattent pas d'autres soldats, les soldats nationalistes ont laissé les communistes piller et massacrer.

LES ETATS-UNIS SONT ORGANISES POUR LE CHOMAGE

Le président Hoover a un entretien avec le colonel Woods de New-York

BESOINS DIVERS

Washington, D.C., 22. — Les efforts renouvelés du gouvernement pour aider les chômeurs des Etats-Unis ont pris une forme plus définie ce soir, alors que le président Hoover et celui qu'il a nommé pour diriger l'organisation de secours, le colonel Arthur Woods de New-York ont eu un entretien à la Maison Blanche.

Descrivant la situation comme une course contre la misère humaine, le nouvel administrateur a dit que le gouvernement doit vaincre et réussir finalement. Le colonel Woods a dit que la plus grande partie du travail du gouvernement consistera à coordonner les activités locales et que les plans de secours seraient adaptés aux besoins des différentes parties du pays.

Les organisations qui sont déjà formées dans le pays, dit-il, rendront la tâche beaucoup moins difficile. Le secrétaire Davis du département du travail a souhaité la bienvenue au colonel Woods à un groupe, qui s'est réuni ici, pour aider dans l'étude des statistiques du travail et d'autres questions économiques.

RATIFICATION DU TRAITE NAVAL LE 27 OCTOBRE

Des discours seront irradiés dans tout l'univers par des délégués

UNE EXCEPTION

(Dépêche Presse Associée)
Londres, 22. — Le Foreign Office a annoncé, ce soir, que le document de la ratification du traité naval de Londres serait déposé lundi matin le 27 octobre par les représentants des Etats-Unis, du Japon et de tous les gouvernements des différents pays qui composent l'empire britannique. Il y aura peut-être une exception, c'est l'Etat-libre d'Irlande.

Cette dernière ratification peut être retardée par quelques difficultés techniques. Dans l'après-midi du jour où le document sera déposé, a-t-on annoncé, le premier ministre Ramsay MacDonald, le président Hoover et le premier ministre japonais Hamaguchi parleront à la radio.

Ces discours, qui seront irradiés de manière à être entendus dans tout l'univers, porteront sur le traité. On s'attend que si les conditions atmosphériques sont favorables presque tous les pays de l'univers pourront entendre les discours qui seront irradiés.

PROTESTATIONS DES ISRAELITES DE LA PALESTINE

Impossibilité de créer un foyer national juif en Palestine

LES ARABES

Le conseil national juif refuse de coopérer au conseil législatif proposé

Jérusalem, 22. — Le conseil national des Juifs de Palestine après une assemblée, qui dura huit heures, a décidé unanimement, ce soir, de rejeter la déclaration de la politique britannique en Palestine et de ne pas participer au conseil législatif proposé.

Si la politique annoncée par le livre blanc anglais est mise à exécution, la fin de la fondation d'un foyer national juif en Palestine est arrivée. Une autre résolution a été adoptée pour participer aux protestations du Dr Chaim Weizmann contre ce que ce dernier a appelé la violation de la promesse faite aux Juifs par le gouvernement anglais.

La communauté juive n'accepte pas la déclaration du gouvernement anglais et espère qu'elle n'exprime pas la volonté du peuple anglais. Le droit de former un foyer national juif a été accordé par la Société des Nations et les Etats-Unis et confirmé par tous les gouvernements britanniques depuis la déclaration Balfour. La communauté juive ne participera à aucune institution parlementaire qui arrêterait l'établissement d'un foyer national juif en Palestine.

La prospérité et le progrès de la population arabe sont plus intimement liés au mouvement d'immigration et de colonisation juives qu'à toutes les activités de l'administration britannique.

"Nous considérons la coopération avec nos voisins arabes comme la meilleure garantie que puissent offrir la prospérité et la paix futures du pays. Nous en appelons au peuple britannique et à tout le monde civilisé pour obtenir qu'il reconnaisse nos droits. Nous demandons aux Juifs de tout l'univers de nous appuyer". Telles ont été les caractéristiques des résolutions adoptées par le conseil.

Les Arabes n'ont pas encore fait de déclaration au sujet du rapport anglais.

233 MORTS SONT TROUVES DANS LA MINES ALLEMANDE

Quatre survivants meurent peu après avoir été ramenés à la surface

DES SYMPATHIES

La cause de l'explosion reste encore mystérieuse d'après les directeurs

(Dépêche de la Presse Associée)
Aldorf, Allemagne, 22. — On a réussi ce soir à sortir vivants de la mine Anna sept mineurs qui s'y étaient trouvés emprisonnés, mais on ne conservait pas d'espoir de sauver 25 autres mineurs qui manquent encore à l'appel et que l'on croit emprisonnés dans la mine détruite par une explosion hier.

Le nombre total des victimes est ce soir de 233, en comprenant les 25 hommes qui manquent encore à l'appel. Quatre des sept survivants avaient trouvé refuge dans une petite galerie sans issue et ils furent sérieusement blessés. Un des quatre succomba peu après avoir été secouru, à l'effet des gaz toxiques qu'il avait respirés.

A 1,200 pieds sous terre on trouva neuf autres mineurs rassemblés ensemble, sur ce nombre six étaient morts et trois étaient blessés.

La cause de l'explosion demeure encore mystérieuse et les experts pensent qu'une cause possible serait que le charbon humide aurait explosé d'abord. Les directeurs de la mine ont déclaré aujourd'hui que l'approvisionnement de dynamite reçu samedi dernier, avait été placé à l'endroit ordinaire pour cet exploit.

Des messages de sympathies arrivent de toutes les parties de l'univers. Les victimes seront inhumées samedi.

UN EXEMPLE DE NOTRE PROVINCE QU'ON SUIVRAIT

Port-Arthur demande une réduction des droits de coupe du bois

MESSAGES URGENTS

Le bois endommagé par les feux de forêt pourrait être vendu avec profit

(Dépêche Presse Canadienne)
Port-Arthur, 22. — Le conseil municipal et la Chambre de Commerce ont envoyé des messages au gouvernement d'Ontario afin d'obtenir une réduction des droits de coupe dans les régions, où du bois de pulpe a été endommagé par les feux de forêt, durant l'été dernier. On désire voir couper ce bois durant l'hiver, même s'il rapporte des prix inférieurs au bois vert de première qualité. On a fait des enquêtes depuis quelque temps dans des moulins qui pourraient utiliser le bois brûlé, pour en fabriquer du papier et on croit maintenant qu'on pourrait trouver un marché pour une quantité très considérable de ce bois.

Si les droits de coupe étaient réduits les entrepreneurs en bois pourraient couper ce bois et le vendre sans subir de pertes. Une réunion a été tenue hier et des représentants du conseil municipal et de la chambre de commerce y ont assisté et on a envoyé des messages urgents à l'honorable G. S. Henry, premier ministre suppléant d'Ontario et à l'honorable William Finlayson, ministre des terres et forêts pour demander qu'une réduction substantielle des droits de coupe soit faite.

PORT-ARTHUR SE DONNE UN AUTRE CORPS DE POLICE

Membres de la légion canadienne et employés civils nommés agents

LES COMMUNISTES

(Dépêche Presse Canadienne)
Port Arthur, 22. — La commission de police de Port-Arthur a une réunion spéciale tenue ce soir à décider d'organiser un corps auxiliaire de police, composé de membres de la légion canadienne, d'employés civils et de citoyens pour aider la police de la ville, au cas où les communistes tenteraient de nouveau de causer des désordres comme hier.

Cette mesure de précaution a été prise après une journée tranquille venant à la suite des troubles d'hier, alors que le chef de police a été attaqué et un prisonnier relâché.

Des représentants de la légion canadienne et de la police provinciale de même, que des citoyens éminents ont eu un entretien avec les commissaires de police. L'enregistrement pour le corps spécial de police a commencé ce soir. Cette force auxiliaire sera sous le commandement d'officiers, qui seront nommés par la légion canadienne et les constables spéciaux seront armés comme des constables réguliers.

EDUCATION PHYSIQUE

Si l'on se contente de chercher la beauté dans les œuvres des artistes, on se laisse aller à l'admiration, on risque, malgré l'abondance, de ne donner à son esprit qu'une nourriture monotone. Mais si l'on porte son regard directement sur la vie, ainsi que le font les artistes, alors s'ouvrent d'innombrables perspectives. Il est un domaine où la beauté la plus mûre et la plus raffinée à la fois se révèle à qui sait la voir: c'est le sport. Chez les artistes, les œuvres s'élèvent jusqu'à présent, songe à en tirer parti.

On voit constamment dans les revues sportives des photographies instantanées très réussies de mouvements remarquables. Ces clichés, souvent obtenus d'assez loin, ne nous donnent pas de flagrantes proportions des objets placés près de l'objectif.

Il nous reconstruit la scène telle qu'elle apparaît à notre œil éduqué. Souvent, il nous est arrivé de louer ces photographies. Mais nous nous sommes aperçus d'attention à leur valeur de documents artistiques.

On pense ici surtout aux instantanés de jeux d'équipe, tels le football et le rugby. Il arrive que l'opérateur saisisse une scène aussi bien composée que l'est un tableau d'artiste. En effet, dans ces équipes le joueur a un rôle très défini au moment où le cliché est pris; tous ont l'attention concentrée vers un point précis: le ballon.

Leur éloignement de ce point régle leur attitude de telle sorte que ces photographies offrent un ensemble de gestes logiquement accordés.

Nous nous extasions sur la composition minutieuse des tableaux du Poussin; ne serait-il pas temps de nous apercevoir que des liaisons de gestes aussi rigoureusement déduites, peuvent être trouvées dans les spectacles de la vie moderne? Sans doute, ce n'est pas comme au XVIII^e siècle une idée dont la répercussion se fait sentir sur les divers personnages; le départ brusque d'un équipier de rugby tenant le ballon serré contre sa poitrine, guette par ses adversaires, soutenu par ses partenaires, rassemblés fort à une lutte et quelque peu sauvage. La différence est de genre plus que de qualité.

Faut-il demander aux artistes de s'inspirer directement des documents photographiques? Pourquoi pas? Nous nous extasions sur l'œuvre de vision des statuaires grecs, qui ont saisi jusque dans leurs moindres détails des mouvements compliqués, tel le glorieux presque au-dessus de chevaux au début de la frappe des lances.

Des réussites semblables peuvent être rendues plus fréquentes par l'attention attentive de photographes. Devons-nous nous en priver? Déjà notre vision a été modifiée, sans que nous nous en doutions, par l'emploi de l'antiquaire et probablement d'un bon œil, à recueillir un avis de Washington l'informant que le bureau d'immigration laissera entrer les joueurs canadiens aux Etats-Unis s'ils demandent leur admission en se qualifiant du titre d'artistes. Adams a dit que ses joueurs demanderont leur admission immédiatement.

Le bureau d'immigration refusait de laisser entrer les joueurs de hockey canadiens, les considérant comme des ouvriers experts. Adams a dit que ses joueurs commencent à pratiquer assistés que le gouvernement américain les laissera entrer aux Etats-Unis.

Le gouvernement des Etats-Unis admet les artistes, comédiens, musiciens, chanteurs et boxeurs, pour une période déterminée, à condition qu'ils déposent un montant en garantie.

FETE PATRONALE DE LA PAROISSE DU CHRIST-ROI

Dimanche prochain, le 26 octobre, la paroisse du Christ-Roi célébrera sa fête patronale: la fête du Christ-Roi. La grand-messe sera chantée, à dix heures, par M. Olivier Maurault, supérieur de l'externat classique de Saint-Sulpice. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Wilfrid Morin, professeur à la même institution. Le chœur de chant de la paroisse du Christ-Roi, sous la direction de M. Jules Dumais, chantera la messe de sainte Thérèse. Mlle Hélène Oudouin touchera l'orgue.

E. W. BEATTY SERA LE PRINCIPAL ORATEUR

M. E. W. Beatty, président de la Compagnie du Pacifique Canadien, sera le principal orateur au banquet qui aura lieu au cours du congrès annuel de l'American Institute of Steel Construction, qui sera tenu à Pinehurst, Caroline du Nord, du 28 octobre au 1^{er} novembre. M. Beatty parlera de l'importance de l'acier dans la construction moderne. L'orateur sera M. James A. Farrell, président de la United States Corporation. La compagnie Dominion Bridge, de Lachine, sera représentée par son directeur-président et gérant, M. N. W. Warren.

ON FETE UN AGENT GENERAL DU C.N.R.

(Special au "Canada")
Moncton, N.B., 22 — M. F. W. Robertson, récemment agent général du service des voyageurs au Canadian National pour la région de l'Atlantique et qui fut forcé de prendre sa retraite pour cause de maladie, a été l'objet, ce soir, d'une fête organisée par les officiers et les employés du service des voyageurs. On lui a présenté une montre et une chaîne en or et une boîte de pipes.

COURS HEBDOMADAIRE D'HISTOIRE DE L'ART

Le public est cordialement invité à suivre les cours d'histoire de l'Art donnés par M. J. B. Lacaze tous les jeudis, de 5 à 6 heures de l'après-midi, à l'Ecole des Beaux-Arts, 3450 rue Saint-Urbain.

C'est de 3 heures p.m., jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale, politique et sportive et, de cette période le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.

O. CLEGHORN DEVIENDRAIT EN TÊTE DES ARBITRES

Il succéderait à Cooper Smeaton comme officier en chef de la Ligue de Hockey Nationale

A l'entraînement

Nos clubs continuent leurs exercices au gymnase

Nous tenons de bonne source qu'il est fortement question de Odie Clegghorn, comme successeur de Cooper Smeaton, à la tête du bureau des arbitres de la Ligue de Hockey Nationale.

On nous dit même que le président Calder est en ce moment à prendre un vote par maille à ce sujet et on ajoute que cette nomination serait fort bien vue. Odie Clegghorn a toujours été bien vu, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et on ajoute que la Ligue de Hockey Nationale a en lui l'homme tout désigné pour remplir cette importante position. On a aussi ajouté qu'il avait été question de Lou Marsh mais ce dernier occupe une position importante dans un quotidien de la Ville de New York et il ne pourrait pas avoir le temps de s'en occuper. En même temps on ajoute que dans les conditions actuelles il est nécessaire que l'arbitre demeure dans la même ville que le Président de la Ligue.

ON SE PREPARE

Les joueurs du Canadien ont continué leurs exercices hier matin chez le professeur Lambert. Il y avait encore 22 joueurs à l'entraînement et tout semble se trouver heureux de s'être remis à l'œuvre.

Les Bleus Blancs Rouges ne s'entraînent pas aux exercices de gymnase. L'après-midi plusieurs se rendent jouer au golf à Forest Hills et on peut s'imaginer du bien que la marche peut leur faire surtout avec du temps sec comme nous en avons dans le moment.

Les Maroons font toujours leurs exercices au Stade du club Montréal. Bill O'Brien et Duncan Munro sont sur les lieux à tous les avants midi et on travaille dur. La plupart des joueurs du Montréal sont de gros gaillards et il faut beaucoup de travail pour toucher leur pesanteur.

AUX ETATS-UNIS

Détroit, 22. — L'émigration des joueurs de hockey canadiens avaient été frappés par le bureau d'immigration des Etats-Unis vient d'être levé.

Jack Adams, gérant du club Detroit et gérant temporaire de l'Olympic, a reçu un avis de Washington l'informant que le bureau d'immigration laissera entrer les joueurs canadiens aux Etats-Unis s'ils demandent leur admission en se qualifiant du titre d'artistes. Adams a dit que ses joueurs demanderont leur admission immédiatement.

Le bureau d'immigration refusait de laisser entrer les joueurs de hockey canadiens, les considérant comme des ouvriers experts.

Adams a dit que ses joueurs commencent à pratiquer assistés que le gouvernement américain les laissera entrer aux Etats-Unis.

Le gouvernement des Etats-Unis admet les artistes, comédiens, musiciens, chanteurs et boxeurs, pour une période déterminée, à condition qu'ils déposent un montant en garantie.

L'INTERPROVINCIALE

Toronto, 22. — La saison de la Ligue Interprovinciale de hockey s'ouvrira le 13 novembre à Pittsburgh alors que le club London sera l'adversaire du Buffalo. Le club Buffalo jouera le 14 novembre à Windsor. Le 15, six des sept clubs joueront comme suit: Pittsburgh à Buffalo, London à Cleveland et Detroit à Syracuse.

Carl Voss, du club Toronto a été cédé au club Buffalo et Percy Quennel, de Niagara, a été acheté par le London. Charles Reid, gérant du Niagara, sera le gérant du Pittsburgh.

Le London ouvrira sa saison chez lui le mardi, 18 novembre, alors qu'il recevra la visite du Cleveland.

NIGHBOR A DETROIT

Toronto, 22. — Frank Nighbor de Pembroke, sera la prochaine saison le gérant de l'Olympic de Detroit. Nighbor a joué l'an dernier pour le club Toronto et pendant un grand nombre d'années avec le club d'Ottawa avec lequel il s'était fait connaître comme artiste du "poker".

Connie Smythe, gérant du Toronto, a annoncé hier soir que Nighbor avait été prêt à l'Olympic. Il remplacera Frank Foyston qui a refusé les offres qui lui ont été faites pour la saison.

La charge de gérant de l'Olympic avait été offerte à Odie Clegghorn, mais il l'a refusée. Il y a plusieurs anciens joueurs amateurs d'Ottawa dans l'équipe de l'Olympic et les perspectives pour la saison sont encourageantes.

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, le 23 octobre sont les suivants: Algèbre: 7.30 à 9.30 hrs; Histoire: 7.30 à 9.30 hrs; Espagnol: 2^e année: 7.30 à 8.30 hrs; 1^{re} année: 8.30 à 9.30 hrs; Mathématiques financières, 1^{re} année: 7.30 à 9.30 hrs; Comptabilité, 2^e année: 7.30 à 9.30 hrs.

LE CANADA est publié et imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limited, 35 ouest rue St-Jacques. Charles Hourcade, administrateur.

LES UNIONS INTERNATIONALES

CE SOIR

Conseil conjoint des Cordonniers, local 17, au numéro 1331 rue Sainte-Catherine — est.

Union Internationale des charpentiers menuisiers, local 1244, au numéro 1244 rue Sainte-Catherine ouest.

Conseil des métiers de construction au Temple du Travail, 1201 rue St-Dominique.

AUX HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, le 23 octobre sont les suivants: Algèbre: 7.30 à 9.30 hrs; Histoire: 7.30 à 9.30 hrs; Espagnol: 2^e année: 7.30 à 8.30 hrs; 1^{re} année: 8.30 à 9.30 hrs; Mathématiques financières, 1^{re} année: 7.30 à 9.30 hrs; Comptabilité, 2^e année: 7.30 à 9.30 hrs.

JACK SHARKEY RECLAME ENCORE UNE RENCONTRE

Le voilà prêt à défendre le fameux titre "champion poids lourd" de l'Américain

LES POIDS PLUME

Le promoteur Rosario Delis le veut déterminer le successeur de Léo Kid Roy

Boston, 22. — Jack Sharkey, de Boston, est anxieux de se battre avec Max Schmelling, Young Stribling, ou qui que ce soit, afin de régler définitivement la question de suprématie de la catégorie poids lourd.

Sharkey veut coopérer avec toutes les commissions athlétiques du continent, même celle de New-York, avec la presse et le public pour remettre la catégorie poids lourd dans la position qu'elle était dans le temps de Gene Tunney ou Jack Dempsey, alors qu'il n'y avait aucun doute au sujet du championnat.

Tel est le résumé d'un télégramme envoyé aujourd'hui à la Commission de New-York par John F. Buckley, le gérant de Sharkey, qui est actuellement en vacances à Jamaïque Plain, Mass.

Voici la dépêche que Buckley vient d'adresser à New-York: "Sharkey, ses trois instructeurs, s'est engagé de rencontrer Max Schmelling, poids lourd d'Allemagne, dans un match revanche. Le refus de Schmelling de boxer Sharkey de nouveau prouve qu'il connaît son maître. Il a réalisé que Sharkey peut le mettre hors de combat. Sharkey est prêt à faire n'importe quel dépôt que vous réclamerez pour renouer le championnat de New-York."

"Sharkey est aussi consentant de défendre le championnat poids lourd d'Amérique à New-York contre Young Stribling. Il suivra tout programme que votre commission dressera afin de déterminer qui a bien le droit au championnat poids lourd."

"La presse et le public ne reconnaissent pas aujourd'hui Schmelling comme champion. Comme tout le public l'a réalisé, Sharkey était fort supérieur à Schmelling jusqu'au moment où un accident mit fin à la rencontre. Sharkey est préparé à continuer ce que la commission Muldoon a caractérisé de "combat non terminé", mais Schmelling se tient loin de lui, vu qu'il est actuellement en Allemagne."

AUTRE TENTATIVE

Un autre effort sera fait pour taucher la boxe reprenne sa popularité à Montréal, et Rosario Delis est celui qui essaie de faire de la boxe le sport roi. On dit qu'il voudrait s'adresser devant la Commission Athlétique, qui tiendra une assemblée ce midi, et il demandera, en plus de son permis de promoteur, la permission de faire un tournoi éliminatoire de la catégorie poids plume, afin de déterminer quel est bien le meilleur boxer pour succéder à Léo Kid Roy.

On dit que M. Delis a fait des arrangements avec Jos. Cardinal, propriétaire du Théâtre Saint-Denis, et qu'il a l'intention de se mettre à l'œuvre le 3 novembre prochain. Les boxeurs qu'il voudrait enrôler sont Sammy Hackett, de Toronto, Joe Lefebvre, de Sherbrooke, Ralph McNaughton, de Québec, O'Connell, Ouellette, Pigeon et Lirzin, de Montréal. S'il y en a d'autres qui se croient qualifiés, ils n'ont qu'à communiquer avec lui.

M. Delis est fort optimiste. Il dit que la boxe a été trop populaire ici pour que le public en soit privé. Il a de beaux projets et c'est bien son intention de les mettre en exécution durant la saison d'hiver.

A NEW-YORK

New-York, 22. — Résultats des courses de cet après-midi à Jamaica: Première course, 5-1-2 furlongs. — 1. Show, 107, 9-2, 8-5, 7-10; 2. San Presto, 110, 4-1, 2-1; 3. Batty, 111, 1-4. Silver Canopy, Lotta Luck, Sarnival, One Grand, Rusticus, Bushman, Stabilizer, Saxilby ont aussi couru.

Deuxième course, 5-1-2 furlongs. — 1. Lady Newbury, 110, 9-2, 8-5, 4-5; 2. Busby C., 112, 5-1, 5-2; 3. Black and Blue, 120, 1-5. Donce, Belic, Ronald Grey, Sidney G., Golden Legend, Black Bolt ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Okaybee, 118, 7-2, 2-1, 1-1; 2. Promethee, 114, 1-1, 1-2; 3. Don Pedro, 112, 5-2. Little Nap, Murky Cloud, Frelie H., Infinitus, Capture, Eddie Ahearn, Chaffard, Clairdine ont aussi couru.

Quatrième course, 1-1-6 mille. — Nicotine, 110, 15-1, 6-1, 3-1; 2. Moine, 108, 6-5, 3-5; 3. We Dun It, 114, 1-1. Hat Broom, Aldershot, Partisan ont aussi couru.

Cinquième course, 5 furlongs. — 1. Follow Thru, 115, 2-5, 1-7; 2. Friar Bacon, 115, 7-5, 1-2; 3. Nullo, 115, 1-2. Plaster Cast, Scape Goat, Mr. Johnen, Gunner Johnen, Mixed Tea, Garock ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille. — 1. Sun Prior, 115, 3-5, 1-5; 2. Genius, 105, 1-1; 3. Fred Whitham, 110, Metzies Buddy, Peter Peter ont aussi couru.

A NEW-YORK

Voici la liste des inscriptions aux courses de jeudi après-midi: Première course, 6 furlongs: Patricie McKim 116, Denny Johnny 121, Grey Light 109, Whipper Cracker 110, Zambor 112, Kings Tree 110, John F. 115, June Moon 107.

Deuxième course, 1 mille et 70 verges: Juggler 113, Francis Seymour 107, Iriza Marins 113, Voss 110, Chief McQuinn 107, T. Pointer 113, Tricky Colonel 112, My Son 120, Johnny Campbell 117.

Troisième course, 5 furlongs: Anchors Aweigh 120, Laughing Boy 115, Sims 115, Shawnee 115, Uncle Sam 115, Commuter 115, Thais 115. Quatrième course, 1 mille et 70 verges: Khara 107, Caremont 102, Sun Mission 126, Marlis 116, Eastko 100.

Cinquième course, 6 furlongs: Sir Raley 112, Bourbon Maid 114, Etanardo 117, Shantung 113, Virgin 106, Wackett 112, Poinciana 111, Parnell Bound 122, Pomfret 107, Herade 112, Rumor 116, Rain or Shine 121, Candy Heart 107.

Sixième course, 1 mille et 70 verges: Battler 116, Dr Rankin 116, By

Product 108, Light View 122, Drawing Board 126, Beau Wrack 119, Nursery Rhymes 120, Fire Opal 103, Sara Burdon 113, Swatter 111, Figure 119.

A CHICAGO

Chicago, Ill., 22. — Résultats des courses de cet après-midi à Hawthorne:

Première course, 6 furlongs. — 1. Gold Mint 109, Hanford, 30.68, 13.94, 7.26; 2. Jessie Carey 109, Marcum, 30.80, 10.64; 3. Seone 104, H. Riley, 4.78, Martie Flynn, Poppyfield, Jack Haske, Miss Rosedale sont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Chianti 109, Hanford, 30.68, 13.94, 7.26; 2. Jessie Carey 109, Marcum, 30.80, 10.64; 3. Seone 104, H. Riley, 4.78, Martie Flynn, Poppyfield, Jack Haske, Miss Rosedale sont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — 1. Try It 104, Pendergrass, 20.91, 3.30, 4.94; 2. Don Alvaro 109, Corbett, 5.96, 3.04; 3. Sister Mary 101, Hanford, 4.62; 4. Dandy Dan, Camp Prince, Red Chiff Charnier ont aussi couru.

Quatrième course, 1-1-6 mille. — 1. Jack Berry 109, Dupré, 20.78, 6.06, 4.06; 2. Black Diamond 112, Corbett, 5.22, 4.08; 3. Klingsome 105, 6.30, Scarrington, Bob Kernan ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille 70 verges. — 1. Jodhpur 112, Leyland, 19.54, 8.02, 5.22; 2. Anna 109, Johns, 10.22, 5.16; 3. For Dearborn 111, Hanford, 3.04, Hal Riley, Racketeer, Ultimate Vote, General Jackson, Burnt Brown, Bill Looney ont aussi couru.

Sixième course, 1-1-6 mille. — 1. Laddie 104, Level, 14.50, 7.32, 4.70; 2. Caravan 102, H. Riley, 5.90, 4.50; 3. Fanny May 101, Carstiff, 2.02, Potfull, Red Snider, Torch, Roodie, Euonymous, Aviator, Mac Fogle, Paricopate, Tiger Flowers ont aussi couru.

Septième course, 1-1-8 mille. — 1. Master Ace 109, Hanford, 8.42, 6.46, 5.54; 2. Viola 105, Landolt, 7.36, 5.70; 3. Privately 107, Level, 4.60. Gold Hills, Our Pal, 3.50, Royal Midget, Vanquish, Sarge Shore, Big Gun, Little Rumpus, Tanist ont aussi couru.

LES INSCRITS A CHICAGO

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: Première course, 6 furlongs: Attila 105, Sonny Frank 110, Black Bull 110, Big Joke 102, Drastic Cell 105, Stormy B 110, Generala 110, Baby Wrack 102, Trycobel 110, White Hoops 102, Modern Maiden 111, Rest Easy 107, Douglas, Alley 110, Des Jardines 102, Hlen F., 102, Cordon Bleu 110, Desadora 104, Milypda 107.

Deuxième course, 6 furlongs: Bunnora 108, Parnell Boy 107, Jim Shanahan 102, Water Lad 115, Governor Pratt 111, Sand Bar II, 116, Devon 115, Gold Cord 114, Shasta Pear 108, Orestes II, 111, Black Beetle, 116, Paraphrase 115, Hidden Thoughts 108, Biddy Shipp 108, Willy 111, Theo Red 111, Tariff 107, Elizabeth Sullivan 113.

Troisième course, 6 furlongs: Laddie 108, Prospect 111, Ossie H., 111, Leflore 115, Oregon Citizen 111, ce 115, Otello 116, Angela Lavine Passalong 111, Mr. Deluxe 107, Arrogant 111, Jim Ormont 112, Short Price 115, Otello 116, Angela Lavine 104, Sam Cole 109, Dark Angel 111, Kit Carson 111, Sells 107, Shorty O., 111, Kulaman 111.

Quatrième course, 1-1-8 mille: Governor 108, Don Fernando 106, Mole Hill 108, Play Ball 112, Geo. Mole 106, Reigh Olga 109, Inca, 109, Finnie 106.

Cinquième course, un mille et 70 verges: Chilly Flight 98, Kincen 102, Chicago 112, Karl Eitel 112, Who Win 106, Golden Prince 112, Hold On 105, Fair Ball 112.

Sixième course, 1-1-6 mille. Boyish Bob 106, Black Spot 106, Big Bro-

ther 109, True Boy 109, Santa Sophia 102, Griff W., 114, Smiling Betty 111, Landvogt 104, Sorrento 101, Fry Again 109, Blue Fish 110, Dr. Egan 114, Prince Tai 109, Voltour 105, Pal to Pal 104, Faddy 109, Shasta Star 99, Overfire 111.

Septième course, 1-1-6 mille: Enthusiast 109, Highway 105, Son of Volta 107, Plumbago 109, King at Arms 104, The Dipper 114, Know me Gnome 109, Wizardry, 110, Rallim 109, Cal Crump 110, Kate Geary 109, Fetching 106, Schiaff, Wohl 110, Graydale 109, The Cossack 109, Sweet Mandy 106, Willing 102, Zahn 102.

A LATONIA

Louisville, Ky., 22. — Résultats des courses de cet après-midi à Latonia: Première course, 6 furlongs. — 1. Town Limit, 110, James, 5.28, 3.58, 2.94; 2. Modern Times, 113, W. Garner, 6.72, 5.14; 3. Fair Missie, 109, Bryant, 5.82. Ont aussi couru: Aldride Lass, Delma Dunn, Donna Vivian, Mary Cobb, xThistle Billie, xBunty Dominick, xLittle Sing Livia, Jotiva.

Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Willa, 104, Allen, 6.22, 3.08, 2.64; 2. Lady Fingers, 107, H. Fisher, 2.94, 2.42; 3. Skirl, 108, K. Russell, 3.24. Ont aussi couru: Dr. Parrish Hot Shot, Host, Silver Cord.

Troisième course, 1-1-6 mille. — 1. Red Face, 112, Leblanc, 21.36, 12.32, 8.16; 2. Loretta B., 107, Geoler, 4.68, 3.18; 3. Rushing, 110, W. Garner, 4.92. Ont aussi couru: Sarcastic, Top Hatlie, xTardy Miss, xCannon, Tennessee, Royal Beauty Taystee, Southland Toy, xBano.

Quatrième course, 1-1-6 mille. — 1. Retort, 108, Futrell, 16.35, 6.66, 3.04; 2. Bud Charlton, 103, Simpson, 4.18, 2.46; 3. Telsa, 100, James, 2.16. Ont aussi couru: Duclit, Helene M. Griffin.

Cinquième course, 6 furlongs. — 1. Saxon, 116, C. Allen, 28.48, 9.64, 6.12; 2. Chimney Sweep, 113, K. Russell, 3.60, 3.08; 3. Jimmy Moran 113, Arnold, 5.66. Ont aussi couru: All Upset, Illegitimate, Rolled Stock-

Sixième course, 6 furlongs. — 1. Oswego, 114, H. Fisher, 3.68, 2.78, 2.34; 2. Footmark, 112, Sanfield, 4.28, 3.34; 3. Tiger Prince, 109, Mc Coy, 12.62. Ont aussi couru: Sir Cho Cho, Chas. Clarke, Polinos, Sun Mask, Birthday Girl.

Septième course, 1-1-6 mille. — 1. Sam Marie, 107, James, 4.85, 3.24, 2.70; 2. Black Inn, 118, C. Russell, 3.98, 3.32; 3. Silvery, 112, H. Fisher, 4.44. Ont aussi couru: Doctor T., Royal Sport, Union W. Wood River, Coral Beach.

LES INSCRITS A LATONIA

Voici la liste des inscrits aux courses de jeudi après-midi: Première course, 6 furlongs: Overboard 108, Redline 112, Stupendous 109, Romanus Baw 108, Cherekes Ridge 100, Rot 108, Shoe String 108, Arline Connor 109, Suprae 103, Mehoraire 108, Belle of America 104, Birdie Wrack 103, Broomshot 104, Donora 100.

Deuxième course, 6 furlongs: Gold Pinder 110, Jargon 113, Old Nan 110, Lady Kay 110, My Salvation 115, Sweet Adelaide 110, Scotch Made 110, Daquer 115, Banner Miss 110, Busby Like 110, Thistle Pattie 110, Dust Mop 110, Princess Promise 101, Saull 115, Southern Beauty 115, Saucy Mint 115, Suzarland 115, Bo Peep 110.

Troisième course, 6 furlongs: Coats 112, Betty Ann 100, Peter Dixon 112, Turnover 112, Anna Beall 104, Ed Weir 108, Hamilton 112, Zeda 104, Gm. Monsieur 112, The Southerner 112, Hagnors Dance 108, Aristocrat 112, Perjury 100, Sis Agnes 115.

Quatrième course, 1-1-6 mille: Mc Lava 112, Nurse 112, Tishy Bo 112, Good bye Summer 107, Super Toy 107, Rattle 107, Kelys Pride 107, Caramel 107, Sheila Byrne 112, My Carolyn 107, Aimee Goldsmith 107.

Cinquième course, 1-1-6 mille: Lane Allen 112, Nellie Custis 110, Ne-

gopol 112, Chancellor 112, Honey Lough 105, Chip 113, Star Lassie 104, Madcap Marvin 105.

Sixième course, 6 furlongs: Mark Anthony 109, Conscience 112, Hopefield 113, Alyssum 109, Macks Finiah 109, Leroy 112, Uforme 109, Monkey Shine 112, Aerial Prince 112, Kenashaw 112, Tarzan 109, Plunage 112, Knights Call 112, Thistle Dee 112, Pollys Boy 109, Gialdo 112, Judge Laeders 112, The Duke 112.

Septième course, 1-1-6 mille: Western Princess 110, Miss Alabama 107, Allegre 112, Dusky Maiden 107, Sweeping Willow 107, Whoopdoo 112, Sweet Face 112, Pompon 112, Margaret Scott 112, Susana Sater 107, Leah Jane 107.

LASALLE REÇOIT SAINTE-THERESE

Dimanche prochain si la température le permet, le Lasalle fera la clôture de sa saison de baseball et recevra pour la circonstance le fameux Ste-Thérèse, qui possède un des plus beaux records de victoires parmi tous nos indépendants.

RADIO

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

De 10 à 11 heures p.m.
Les auditeurs des postes du Canadien National auront le plaisir d'entendre, ce soir, la chaîne transcontinentale des postes du Canadien National des artistes français tels que Mlle Anne Asselin, mezzo-soprano; M. Gaston Nolin, ténor, et M. Germain Lefebvre, basse, ainsi que Mme Franklin West, soprano, dans un choix d'opérettes. L'orchestre de concert, durant cette heure musicale, sera sous la direction de M. Edmond Trudel.

EMISSIONS LOCALES

CFCE — Montréal — 291.1 m.
11 h. Mélodies du matin.
12 h. 45. La Branche Programme.
12 h. Programme musical Dostert.
12 h. 30. L'orchestre du Mont-Royal au déjeuner.
1 h. Cours de la bourse.
1 h. 15. Thérond Old Timers.
2 h. L'heure Wilder Radio.
3 h. Programme Ross Hall.
4 h. Programme Better Service.
5 h. Musique de Hartney's Eventide.

5 h. 50. Programme musical et température.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Cotes de fermeture.
7 h. 15. Gerald's Gown Shop, programme.
7 h. 30. L'orchestre du Mont-Royal.
8 h. Buckingham Boosters du Toronto.
8 h. 30. Récital d'orgue de la salle Tudor.
9 h. 30. Programme Anti-Freeze — Whiz-Gold Band.

10 h. Orchestre de danse mandarin.
10 h. 15. Température.
10 h. 30. CKAC — Montréal.
8 à 9 h. a.m. L'heure du déjeuner de la Sheriffs Marmalade.
10 h. 30. L'ouverture de la bourse et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
10 h. 45. Musicale Columbia.
11 h. L'heure exacte d'après la montre Bulova et le menu quotidien, causerie dans les deux langues.

11 h. 15. 11 h. 30. Programme Tin Tex.
11 h. 30 a.m. Nouvelles — Température — Musicale Columbia.
A midi. Le concours Borden.
12 h. 30 p.m. Bourse de Montréal et de New-York.
12 h. 40 à 1 h. 15. Récital d'orgue Ogilvie.
3 h. 45. Fermeture de la bourse. L'heure exacte.

5 h à 6 h. p. m. Le théâtre des Petits.
6 h à 6 h. 10 p. m. Nouvelles — Bourse — Température — Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. 10 p. m. Concours spécial de la maison Borden. "Temple Radio".
6 h. 30 à 7 p. m. Rapport fédéral sur le marché (bilingue).
7 h à 8 h. p. m. Programme Macdonald Blendars.
8 h à 8 h. 30 p. m. L'orchestre de danse du St-Carlton.
8 h. 30 à 9 h. p. m. Concert "Superstition".
9 h à 10 h. p. m. L'orchestre de la compagnie Nielsen Chocolate.
10 h à 11 h. p. m. L'heure de C. N. R.

POSTES CANADIENS

CKGW — Toronto — 434.80 mètres
6 h. L'orchestre Black & Gold Room.
6 h. 30. Service Auto Electric.
6 h. 45. Chrysler Price Contest.
7 h. Amos' Andy.
7 h. 15. Borden Eagle Flights.
7 h. 30. Silencieux.
8 h. Fleishman Sunshine Hour.
9 h. Arco Birthday Party.
9 h. 30. Sweet et Low.
10 h. L'heure R. C. A.
11 h. Silencieux.
11 h. 30. Don Bigelow et son orchestre.

POSTES AMERICAINS

WEAF — New-York — 454.3 mètres
10 h. Programme R. C. A. — Nat. Shilkrut.
11 h. Orchestre du Palais d'Or.
11 h. 30. Duke Ellington.
Minuit: Orchestre de Jack Albin.
WJZ — New-York — 394.5 mètres
11 h. Les oeuvres de Victor Herbert.
11 h. Musique Slumber.
12 h. Orchestre de Paramount.
WABC — New-York — 348.60 mètres
10 h. L'histoire Syncope Burbig.

10 h. 30. Columbia Educational Features.

11 h. Bert Lown et son orchestre Blumore.
11 h. 15. Colonne de radio d'Heywood Brown.
11 h. 30. Guy Lombardo et son orchestre.
12 h. Paul Tremaine et son orchestre.

KDKA, East Pittsburgh, 305.9 m.

10 h. L'heure des oeuvres de Victor Herbert.
11 h. 15. Slumber Music.
11 h. 30. Orchestre de l'hôtel William Penn.
WGY, Schenectady, N. Y., 379.5 m.
10 h. Programme Radio-Victor.
11 h. Récital d'orgue. Theatre Ritz.
11 h. 30. Température.
WLV, Cincinnati, 428 mètres
10 h. Hollingsworth Hall.
10 h. 30. Cabaret.
11 h. Les Amigos.
12 h. 30. Jolly Fellows.
12 h. 45. Castle Farm.
12 h. 30. Melville Ray, ténor et Fred Roehr, pianiste.

1 h. Orchestre de l'hôtel Gibson.

WOR, Newark, 422.30 mètres
10 h. 15. Kremin Art Quintette.
10 h. 45. American Globe Trotter.
11 h. 30. Orchestre Will Oakland, Terrace.
11 h. 30. Moonbeams.
11 h. 45. Atlantic City.
WPG, Atlantic City.
10 h. Marie Huppert, soprano; Horace Burke, baryton.
11 h. 15. Les Subway Boys.
11 h. 20. A Scott Brook. Au Club Schubert, d'Atlantic City.

A. J. LEGER

Service de batterie Willard
Radios STROMBERG-CARLSON,
SPARTON ET PHILCO ET
ACCESSOIRES

1115, Côte du Beaver Hall, Montréal
Tél: Lancaster 4641-7081

1115-m-1-Jac-SCH

WNAC, Boston, 243.3-1230
10 h. Prog. de Cleveland.
11 h. 30. Lloyd Huntley et son orchestre.
12 h. 30. Ann Leaf.
Poste WLWL, New York, 272 m.
P.M.
6.00 Joseph La France, ténor
6.30 Orchestre.
6.30 Roy Schmidt, bariton.
6.40 "The Pope, Keystone of Christian Unity", par le R. P. John Carvlin, C.S.P.
7.00 Airs d'opéra.
7.20 "Timely Topics", par le R. P. James M. Gillis, C.S.P.
7.40 Norinne Murray, soprano.

UN RECORD A ETE ETABLI PAR AMEDEE TALBOT

Le fameux quilleur du Châteaumont vient de rouler un total de 717 pour un record canadien

INVINCIBLE

Le Café St-Jacques, piloté par Eugène Dancoste a remporté trois belles victoires

Amédée Talbot, le fameux petit quilleur canadien français, faisant partie de l'équipe de J. B. Dupire, Le Châteaumont, a causé toute une sensation, mardi soir, alors qu'il a établi un nouveau record canadien, en roulant des parties simples de 216, 252, 249, pour un grand total de 717, battant ainsi le record détenu par Grand par 7 points.
Mardi soir, le Châteaumont était certainement une équipe invincible. Un autre quilleur de réputation fit très bien avec un score de 582, qui n'est autre que notre champion canadien français, Moïse Boyer. Du côté de l'Amherst, A. Bouthillier roula un grand total de 589.
Le Café St-Jacques de notre populaire restaurateur Eugène Dancoste, fit merveille en gagnant un autre "Shingis" consécutives, le mettant ainsi bon premier dans la M. B. A. pour la classe A, sans perdre une seule partie depuis le début de la saison. Adrien Cabana, le recordman canadien aux petites quilles, qui pilote le Café St-Jacques, se signala avec une partie simple de 247 et un grand total de 619.
Le plus gros score obtenu mardi soir dans la M. B. A. le fut par M. A. A. (B) dans la troisième "quitting" au Régul alors que cette équipe roula 1007. L'équipe qui emporta les honneurs de la soirée fut sans contredit le Châteaumont (A) avec un gros total de 2848.

GRAND CHATEAUMONT

Amherst (A)
Charlot . . . 137 208 184 529
A. Bouthillier . . . 197 179 213 589
J. Murray . . . 173 150 189 512
Vincent . . . 191 172 166 529
Labbelle . . . 144 149 177 470
Totaux . . . 842 858 929 2629

Châteaumont (A)

Parmelee . . . 174 157 169 500
Mahoney . . . 201 197 184 582
Boyer . . . 168 184 180 532
Dixon . . . 150 212 155 517
Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (B)

L. E. Walle . . . 105 78 145 228
O. J. Stacey . . . 135 150 169 454
H. Hayter . . . 105 114 137 356
E. Lamoureux . . . 179 174 149 502
E. N. Snow . . . 175 188 166 529
Totaux . . . 699 804 766 2269

Châteaumont (C)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (D)

Charles . . . 137 208 184 529
Bouthillier . . . 197 179 213 589
J. Murray . . . 173 150 189 512
Viens . . . 191 172 166 529
Labbelle . . . 144 149 177 470
Totaux . . . 842 858 929 2629

Châteaumont (E)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (F)

Charles . . . 137 208 184 529
Bouthillier . . . 197 179 213 589
J. Murray . . . 173 150 189 512
Viens . . . 191 172 166 529
Labbelle . . . 144 149 177 470
Totaux . . . 842 858 929 2629

Châteaumont (G)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (H)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (I)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (J)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (K)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (L)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (M)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (N)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (O)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (P)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (Q)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (R)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (S)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (T)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (U)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (V)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (W)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (X)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (Y)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (Z)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AA)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AB)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AC)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AD)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AE)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AF)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AG)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AH)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AI)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AJ)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937 2848

Châteaumont (AK)

F. Parmelee . . . 174 157 169 500
M. Mahoney . . . 201 197 184 582
M. Boyer . . . 168 184 180 532
T. Dixon . . . 150 212 155 517
A. Talbot . . . 216 252 245 717
Totaux . . . 909 1002 937

Le Canada

MONTREAL, jeudi 23 octobre 1930

Au tour de M. Stanley Baldwin

C'est une fin de non recevoir de première grandeur que le monde politique britannique fait aux propositions de préférence de M. R. B. Bennett. On ressent la-bas presque comme une insulte la tentative d'immixtion dans la politique intérieure de la Grande-Bretagne, sa manière autocratique d'imposer ses vues et ses mises en demeure inopportunes. Aussi les refus catégoriques s'accumulent-ils. La semaine dernière, deux membres les plus importants du cabinet travailliste, M. Ramsay MacDonald, premier ministre, et M. J. H. Thomas, secrétaire des Dominions, ont fait connaître poliment, mais fermement que les projets de M. Bennett ne leur agréaient pas. Au début de cette semaine, c'est M. Philip Snowden, le chancelier de l'Echiquier qui déclare qu'il ne saurait être question d'abandonner la politique fiscale traditionnelle de la Grande-Bretagne pour plaire aux protectionnistes canadiens et faire leur jeu. Trois rebuffades des sphères gouvernementales en quelques jours; ce n'est pas riche. Si M. Bennett a espéré avoir plus de succès auprès des milieux politiques tories, il a fait erreur. Les chefs conservateurs, du moins ceux qui ont à l'heure actuelle charge des destinées du parti, n'acceptent pas que les problèmes tarifaires de la Grande-Bretagne soient réglés par M. Bennett. M. Baldwin entend que l'Angleterre conserve toute sa liberté et ne veut pas s'en remettre à l'école protectionniste canadienne pour protéger ses intérêts. C'est là le gros bon sens et il n'y avait qu'un théoricien genre Bennett pour ne pas prévoir ce qui arrive.

Les propositions de préférence de M. Bennett n'ont pu subir l'examen pondéré des politiques d'Angleterre et, lundi, M. Stanley Baldwin, parlant au nom du parti conservateur, déclara ne pouvoir les accepter quand même ce serait pour ramener l'unité d'opinion au sein de son parti.

Nos problèmes tarifaires doivent être réglés par le gouvernement de la Grande-Bretagne qui devra nécessairement consulter les Dominions lorsqu'elle déterminera sa politique, a dit, M. Baldwin, en réponse à Lord Beaverbrook qui s'est déclaré prêt à accepter l'offre de M. Bennett et à laisser son interprétation aux premiers ministres des Dominions. Le chef conservateur est cependant prêt à accepter le projet d'une autre conférence à Ottawa. Le refus de M. Baldwin est évident. Il saute aux yeux, car l'offre de la tenue d'une conférence à Ottawa, durant les premiers mois de 1931, faite par M. Bennett, est conditionnelle à l'acceptation du principe de la préférence de 10 pour cent. S'il y a refus, il ne peut y avoir de conférence.

C'est donc la faillite complète qui attend M. Bennett à Londres. Il a plutôt nui qu'aidé au développement du commerce interimpérial. Il s'est constitué l'avocat d'une théorie économique que l'opinion anglaise réprouve et il a voulu l'imposer. Ses devanciers aux différentes conférences impériales tenues depuis trente ans ont agi d'une toute autre façon. Ils n'ont jamais tenté d'imposer leurs projets mais n'auraient jamais toléré qu'on essaye d'empêcher sur notre liberté soit fiscale, soit politique.

C'était trop exiger de M. Bennett que de lui demander de suivre ce bon exemple. Il préfère essayer le "blasting".

Nous savons maintenant le résultat qu'il obtient.

Il y a de la joie en Bulgarie

Les Bulgares auront bientôt une reine. Samedi prochain, sous les voûtes de l'immense basilique que Philippe de Campello a élevée sur l'épave rocheuse du Monte Subasio, au-dessus de l'église inférieure où repose le corps du Poverello d'Assise et dont les murailles resplendissent encore de tout l'éclat de la peinture d'un Giotto, la princesse Giovanna, troisième fille du roi d'Italie, épousera, suivant les rites de l'Eglise catholique, Sa Majesté Boris III de Bulgarie. Après quoi, quand le chant des fils de Saint-François aura imploré les bénédictions du Très-Haut sur la jeune tertiaire, le couple royal, par les étroites rues tortueuses aux gros pavés, redescendra dans l'éclatante plaine de l'Ombrie, recouverte de mûriers, d'oliviers et de vignes, qu'Assise domine dans sa majesté. Et l'époux conduira l'épouse au delà du Danube gris, entre le Balkan et les Rodopes, dans cette ville moderne de Sofia où le palais royal, caché parmi de beaux arbres, a des allures de riche maison bourgeoise. Il ne restera plus aux nouveaux époux qu'à recevoir la bénédiction du patriarche orthodoxe de Sofia pour se conformer à la constitution bulgare, et à la princesse italienne qu'à être sacrée reine de Bulgarie.

Cette union, qui provoque, s'il faut en croire les dépêches et les journaux venus de Sofia, l'enthousiasme du peuple bulgare, revêt, dans l'état actuel de la politique européenne, un caractère d'importance particulière. Sans doute, les mariages entre princes ne sont plus ce qu'ils étaient si fréquemment autrefois: des actes politiques accomplis avant tout pour faciliter un rapprochement entre deux peuples, resserrer une alliance, faire passer sous une même couronne des territoires convoités. La politique des alliances ne repose plus sur de simples mariages dans lesquels on tenait à peu près aucun compte des sentiments réciproques des époux. Les alliances ont d'autres bases, mais on ne saurait dire si la cause de la paix y a vraiment gagné.

Quoi qu'il en soit, par le mariage du souverain bulgare et d'une princesse de Savoie, Italie et Bulgarie se rapprochent. Certains verront là le prélude d'une alliance formelle qui ne sera pas pour plaire à la Yougoslavie dont une portion au moins des territoires de l'Adriatique excite l'appétit du fascisme italien. Le mariage de Boris et de Giovanna va-t-il marquer une nouvelle étape dans la politique de Rome qui ne cesse de se rapprocher des anciens ennemis de 1915? On peut le penser, sans oublier toutefois que l'intimité allemande pourrait coûter cher à l'Italie.

On a rappelé, à propos du mariage qui sera célébré samedi matin, à Assise, l'acte par lequel le roi Boris d'aujourd'hui, alors qu'il était tout simplement un petit prince de deux ans, avait été consacré à l'orthodoxie. C'était en 1896. Le peuple bulgare, dont les origines lointaines reposent sur un mélange de finnois et de turcs, formait alors, depuis 1878, une principauté modeste qui n'était même pas égale de moitié à cet ancien empire bulgare converti au christianisme par le tsar Boris et parvenu à son apogée sous le règne de Siméon le Grand, à la fin du XIe siècle.

elle, la marée ottomane, qui allait bientôt détruire l'empire grec de Constantinople, submergerait le territoire bulgare en même temps que la péninsule balkanique tout entière. Jusqu'aux premières années du XIXe siècle, c'était été la nuit. Alors, pendant qu'à l'appel des poètes et des historiens, le sentiment national réapparaissait chez les peuples chrétiens des Balkans soumis au joug turc, il se dessinait un mouvement de renaissance bulgare dans la Russie, protectrice des Slaves et de l'orthodoxie, va favoriser l'éclosion, puis le triomphe.

Au lendemain de la guerre russo-turque, le tsar Alexandre — dont la statue se dresse en face du Sobranié (Chambre des Députés), à Sofia — réclamera la création d'un Etat bulgare indépendant, avec les limites de l'empire de Siméon. On sait que l'Allemagne et l'Autriche s'opposèrent à la volonté de l'empereur de toutes les Russies et qu'au congrès de Berlin, préparé par Bismarck et Disraeli, l'Etat bulgare vit bien le jour; mais ce n'était plus qu'une principauté réduite des deux-tiers. Un peu plus tard, Bulgarie proprement dite et Roumélie orientale se réunirent, malgré l'Europe; et, en 1887, un prince autrichien, versé dans l'ornithologie, Ferdinand de Saxe-Cobourg, fils d'une princesse française et petit-fils de Louis-Philippe, était appelé à Sofia pour régner sur le peuple bulgare. Il ne prit que le titre de prince, demeurant en principe le vassal du sultan de Constantinople. Ce prince catholique que Guillaume II appellerait bientôt "l'architrifiant", épousa une princesse catholique de Bourbon-Parme. En 1894, il en avait un fils, Boris, baptisé suivant le rite catholique, mais confirmé, deux ans plus tard, malgré les protestations de la mère et du Pape Léon XIII qui excommunia Ferdinand, suivant les rites de la religion grecque-orthodoxe, avec du Saint-Chrême apporté de Moscou. Cet acte, le prince de Bulgarie l'avait fait pour se gagner l'amitié des Russes que son élection avait fortement indisposés envers les Bulgares.

En 1908, à l'occasion de la révolution jeune-turque, Ferdinand proclama la complète indépendance de la Bulgarie et prit le titre de tsar. Pour redevenir ce qu'elle avait été jadis, il ne restait plus à la Bulgarie qu'à reprendre au Turc la Macédoine habitée par une population en majorité bulgare. Ce fut l'objet des guerres balkaniques (1912-1913) qui s'achevèrent par la défaite des Bulgares, bien que la Serbie, en 1912, eût reconquis les droits de Sofia sur la plus grande partie de la Macédoine.

Puis, ce fut la guerre mondiale. Dans l'espoir de donner enfin la Macédoine à son royaume, le tsar Ferdinand et ses ministres d'alors, dont le président du Conseil Radoslavov, firent pencher la Bulgarie du côté des Empires centraux quoique l'opinion publique ne fût pas unanime. En septembre 1915, la Bulgarie signait des traités avec la Turquie, l'Allemagne et l'Autriche; et c'est alors que Stamboulsky — qui mourra assassiné — jeta au roi Ferdinand cette violente apostrophe: "Vous répondrez sur votre tête des maux que votre politique causera à la Bulgarie". Aussi, quand la Bulgarie, vaincue, dut demander l'armistice, le 25 septembre 1918, quand M. Ljapchev — un Macédonien d'origine — qui deviendra premier ministre — dut signer cet armistice le 29 du même mois, le roi Ferdinand se vit contraint d'abdiquer pour éviter une révolution. C'est ce qu'il fit le 3 octobre, remettant la couronne à son fils Boris. Ainsi, la Bulgarie, déjà fortement éprouvée, s'épargna les horreurs d'une guerre civile. Elle garda son gouvernement monarchique qui est le point d'appui de la nation vaillante et industrieuse gagnée d'avance par le grand cœur et la simplicité de son nouveau souverain.

Depuis, le peuple bulgare a donné, dans l'épreuve, l'exemple d'une belle dignité. Réfractaire aux idées bolchévistes, il se fait, dans les Balkans si tourmentés, l'apôtre de la paix et de l'ordre, réclamant justice pour ses minorités de Macédoine soumises à la Grèce et à la Yougoslavie. Cette attitude, les quelque 50,000 catholiques bulgares, groupés en deux évêchés, la partagent, souhaitant sans doute, au fond de leur cœur, le retour du peuple bulgare dans l'unité catholique et romaine d'où ce peuple sortit lors du grand schisme. Rappelons, pour terminer, que ce retour fait s'accomplir entre 1860 et 1872. Jusque là, l'Eglise nationale bulgare était conduite par le patriarche de Constantinople qu'on accusait de vouloir helléniser les orthodoxes. D'où, en 1860, rupture suivie de pressantes démarches auprès de Rome pour renouer la tradition que les envoyés du Pape, Cyrille et Méthode, avaient établie au IXe siècle. Rome consentit à laisser aux Bulgares leur rite et l'usage de leur langue dans l'exercice du culte. Mais la Russie inquiète fit pression à Constantinople et — paradoxe amusant — c'est le Sultan de Turquie, le successeur du Prophète, qui proclama, en 1872, l'indépendance de l'Eglise orthodoxe bulgare. Le problème délicat de l'union des Eglises orientales à la tête qui est à Rome demeure, on le sait, l'une des préoccupations actuelles les plus vives du Pape Pie XI. Les impressions recueillies au cours d'un récent voyage au pays des roses rouges concordent bien avec les désirs discrètement exprimés.

Jean BRUCHESI.

BILLET DU MATIN

BONHEUR POUR TOUS

Du temps où je fréquentais la petite école il m'est arrivé de rêver qu'un incendie avait détruit l'école et que, par conséquent, j'allais jouir de longues vacances forcées. Grande fut ma déception quand je vis que l'école était intacte et qu'aucun incendie ne l'avait atteinte. Ce fut, je crois, la première fois que je sus constater combien le rêve diffère de la réalité, ce qui ne m'a pas empêché de continuer à rêver et à espérer en dépit de toutes les réalités et de toutes les illusions perdues.

Les enfants d'école d'Oklahoma City n'ont pas été déçus comme moi et ce qui a causé leur bonjour passage a aussi contenté à peu près tout le monde. Il est rare qu'un événement fasse le bonheur de tous, mais c'est pourtant ce qui s'est produit à Oklahoma City.

Tout récemment des explorateurs qui cherchaient un puits de pétrole dans le voisinage de l'école, et sur son terrain, découvrirent une source jaillissante pouvant donner 65,000 barils de pétrole par jour. De plus, ce pétrole est de la plus haute qualité.

Naturellement, l'école a été fermée et les élèves s'en réjouissent. Les propriétaires du puits sont contents de leur trouvaille et tous les citoyens sont heureux de voir le fonds scolaire subitement enrichi. Donc, il y a du bonheur pour tous.

Avant peu les écoliers reprendront leurs études interrompues, peut-être dans une belle école toute neuve construite grâce aux nouvelles recettes du fonds scolaire, et les chœurs reprendront leur cours ordinaire. Mais on peut croire que, durant quelque temps, professeurs et élèves n'apporteront pas tant d'attention à leur travail. Les principes de devoir, de travail, de concentration et d'économie qu'on a dû inculquer aux élèves pourront souffrir de cet incident quand chacun songera combien

la vie serait plus facile si l'on découvrait un autre puits de pétrole, mais pour soi-même.

Je vois d'ici des professeurs et des élèves qui vont rêver à la fortune en attendant que la même réalité les réveille et dissipe leurs songes. N'importe, ils seront heureux en attendant.

des HAMEAUX.

CHEZ NOS CONFRES

LA VICTOIRE D'HIER ET LA LUTTE DE DEMAIN

Si la victoire de M. Robert Taschereau, député de Bellechasse, est d'abord et principalement le résultat de ses efforts personnels, on peut, sans lui enlever de son mérite, considérer le vote d'hier comme une sorte d'hommage à l'hon. M. Alexandre Taschereau, premier ministre, et à la ratification de la politique du gouvernement, surtout pour ce qui a trait à l'amélioration du sort des populations rurales. L'administration attendait avec impatience le verdict de Bellechasse, division agricole surtout; elle n'a pas été déçue dans ses prévisions.

On a raison de croire qu'il en sera de même dans l'élection de Huntingdon, le 4 novembre prochain. Les électeurs de ce comté voudront sans doute marquer au nouveau trésorier provincial, M. Gordon-W. Scott, la même confiance que les électeurs de Bellechasse ont témoigné à M. Robert Taschereau. Notre nouvel argentier provincial est, lui aussi, un homme plutôt jeune, qui a déjà fait ses preuves dans sa sphère professionnelle et il devrait constituer une recrue de premier ordre dans les cadres du gouvernement. L'élection de M. Scott donnera à l'élément anglo-protestant du Québec son représentant traditionnel dans le cabinet et contribuera, sans doute, à resserrer encore les liens de bonne entente entre les deux principaux éléments ethniques dont se compose notre population.

(de La Presse)

LA PUISSANCE DES CONTRE-BANDIERS

Depuis dix ans, les élections américaines sont payées par les contre-bandiers de l'alcool. Ils disposent, en effet, d'une puissance énorme. Ils pénètrent dans tous les milieux. Chacun en connaît un et a besoin de lui. Ils approchent les hommes d'affaires aussi bien que les artistes, les financiers, les savants, les ecclésiastiques. Ils connaissent aussi bien la province que les villes. Enfin, ils ont dans leurs mains le plus actif moyen de propagande, celui dont on use partout, et qui vaut les meilleurs agents électoraux, ils ont le cabaret. Actuellement, aux Etats-Unis, un homme politique a plus d'influence avec un cabaret qu'avec dix journaux.

(Le Petit Journal — Paris)

FRANCE ET ALLEMAGNE

La France a déjà fait à l'Allemagne beaucoup de concessions, mais celle-ci ne semble jamais satisfaite. Il arrive un moment où les compromis touchent à l'injustice et font à la paix générale plus de tort que de bien. Or, il ne peut y avoir de paix sincère et durable sans justice. Ce n'est que lorsque les peuples respectent la parole donnée et qu'ils renonceraient à d'illégitimes ambitions que naîtra cette confiance mutuelle que S. S. Pie XI a marquée jadis comme l'essence essentielle de la paix internationale.

(Le Droit — Ottawa)

LA PUISSANCE DE L'EGLISE

L'Eglise catholique, par sa doctrine, par son respect des lois et de l'autorité, par son amour de l'ordre et de la paix dans la justice, par sa charité à base surnaturelle, sera le dernier soutien de la Constitution américaine.

(La Tribune — Woonsocket)

LE TRESORIER

Un confrère objecte à ce que l'on dise que, par tradition, la trésorerie provinciale doit revenir toujours à un ministre anglais. Peu importe qu'on le dise si ce n'est pas exact. Depuis la Confédération, il y a eu huit trésoriers d'origine française à Québec: MM. Bachand, Langelier, Taillon, Sheehy, Marchand, Parent, Tessier et Nicol. Ce dernier a précédé de M. McMaster dans cette haute fonction. Une tradition huit fois interrompue en soixante ans n'est donc pas une tradition. Ce qui n'empêche que le poste de Trésorier est bien celui qui convient le mieux à un représentant de la minorité anglaise dans le cabinet provincial.

(de l'Événement)

LA CONSTRUCTION

Malgré la paralysie partielle des affaires en général, la construction donne, à travers le pays, des signes d'activité vraiment remarquables. Chacune des provinces conserve assez bien sa position dans ce domaine, mais il semble que ce soit la province de Québec qui présente, à l'heure actuelle, le meilleur aspect. Des chiffres publiés récemment dans les journaux et revues font voir en effet que le Québec détient un rang très enviable dans le domaine de la construction. Et à mesure que la confiance se renait chez le public, confiance qui s'accompagnera de la reprise des affaires en général, les intentions de construire se révéleront plus nombreuses. Ceci même cela. De nombreux travaux seront entrepris avant

longtemps à travers tout le pays, grâce à la contribution des gouvernements et des compagnies de chemins de fer. Et cela devrait accentuer encore le mouvement de la construction.

(de La Tribune)

LES AMUSEMENTS

DERNIERE DU CAPITAINE TIC

A 8 heures 30 précises ce soir, la Section Dramatique du Collège Sainte-Marie, sous la direction de M. L. P. Hébert, interprétera, dans la salle académique du Collège Sainte-Marie, pour la dernière fois: "Le Capitaine Tic", comédie en trois actes de Eugène Labiche, qui est à juste titre classée parmi les chefs-d'œuvre de ce grand vaudeville.

Le public aura l'occasion d'applaudir MM. Hector Charland, L. P. Hébert, Guy Carmel, Paul Grevemont, Alfred Amireault, L. C. Trempe, Honoré Lefebvre dans les principaux rôles.

De plus, l'orchestre Sainte-Marie se fera entendre durant les intervalles d'un programme varié et à point.

M. Roger Giguère sera au pupitre de la direction musicale et M. L. P. Hébert aura charge de la direction artistique.

Il reste quelques bons billets que l'on pourra se procurer ce soir à la porte d'entrée.

Pour toute information, téléphoner à Lancaster 4453.

SOIREE AU BENEFICE DE

MME C.-E. GUILBAULT

Tous ceux qui ont fait du théâtre amateur à Montréal, ces dernières années, se rappellent avec plaisir le grand cœur de feu Charles-Edouard Guilbault. Aussi est-ce avec empressement que tous ont répondu à l'appel qui leur a été fait de se joindre aux anciens du Cercle Lafontaine pour donner à la soirée du 11 novembre un grand succès de bienfaisance. La représentation au bénéfice de Mme C.-E. Guilbault comprendra l'interprétation de "Les Petits", la délicieuse comédie dramatique de Lucien Népote avec la distribution de 1928 qui avait obtenu un si franc succès. Cette représentation aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke est.

Mlle FABIOLA HADE

DANS L'AS DE COEUR

Mlle Fabiola Hade, que l'on verra dans "L'As de Coeur", l'opérette de H. Maurice Jacquet, la semaine prochaine, au Monument National, est à la fois comédienne, chanteuse et danseuse.

Née à Granby en 1906, elle passa son enfance aux Etats-Unis. Arrivée à Montréal, elle fit ses études à l'académie Marguerite Lemoine. Dans une tournée aux Etats-Unis par le professeur Brown et à Montréal par le professeur Laing et Mlle Laurendeau, elle eut pendant cinq ans la direction des danses au parc Lafontaine. Elle étudia le piano avec Mlle Savaria, le chant avec M. Issarel, la mise en scène avec M. Honoré Vaillancourt et Albert Roberval, ainsi que Mme Jeanne Maubourg.

Mlle Hade entra à la Société Canadienne d'Opérette en 1926 et y a joué depuis toute une série de rôles intéressants, dans "Les Cloches de Corneville", "Flup", "Le Soldat de Chocollat", "Dolly", "La Gamine", etc.

Dans "L'As de Coeur", Mlle Hade interprétera le rôle d'une jeune Anglaise, Miss Violet Gibbs, dont elle fera sans doute une composition très attrayante.

RADIOGRAPHIE DES MALADIES CANCEREUSES

Le Dr J. Belot, au cours de sa onzième leçon terminée sur ce sujet VENDREDI

Le Dr J. Belot a donné hier soir sa onzième leçon à l'Université de Montréal, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien. Le sujet traité était: "Radiothérapie des maladies cancéreuses (suite)".

Os, sein, voies digestives, ulcères, système nerveux. Considérations générales sur la radiothérapie des cancers. Voici un résumé de la leçon.

Parmi les tumeurs des os, les sarcomes sont les plus sensibles; cette sensibilité varie avec les types de tumeurs; les guérisons définitives sont rares.

Appliquée aux métastases osseuses d'épithéliomas du sein ou d'une autre région, la radiothérapie donne des succès constants; arrêt de l'évolution locale, disparition des douleurs, réparation osseuse etc. Des survies de plusieurs années ont été fréquemment obtenues.

Pour la cancer du sein, les auteurs ont des opinions différentes. Il semble qu'un cancer du sein opérable, sans adénopathies multiples, doive être extirpé, quoique chez la femme jeune, la recidive soit la règle. L'irradiation préopératoire et post-opératoire est indiquée; ces irradiations doivent être faites selon certaines règles. Le traitement de choix des recidives post-opératoires est la radiothérapie.

Moins brillants que les résultats sur les néoplasmes de l'estomac et de l'intestin, le plus souvent du reste, traités trop tard. Une survie de plusieurs années succède fréquemment au traitement des néoplasmes du rectum (par radium et rayons X) surtout si une dérivation des matières a précédé les irradiations.

La majorité des gynécologistes admettent que le meilleur traitement du cancer du col utérin est la radiothérapie (Radium et rayons X); pour le cancer du corps, au début, la question est discutée.

Les tumeurs cérébrales du type différencié sont peu sensibles à l'action du rayonnement; par contre, les néoplasmes moins différenciés (méningiomes, spongioblastes) sont favorablement modifiés par la radiothérapie. Les dangers de l'exercice chirurgical sont préférés dans certains cas, un traitement d'essai.

Les résultats obtenus sur les tu-

meurs de la moelle dépendent de la nature de celles-ci et de leur localisation.

La radiothérapie des cancers est un des problèmes les plus difficiles de cette branche de la thérapeutique. Faire la discrimination entre les tumeurs qui relèvent de la chirurgie et celles qui doivent être irradiées est souvent très difficile. Malheureusement, on a tendance à solutionner ce problème avec parti pris, selon la spécialisation vers laquelle on est plus particulièrement attiré.

Quand on observe les progrès accomplis par la radiothérapie depuis dix ans, on peut fonder sur cette méthode les plus grands espoirs pour l'avenir.

Pour le moment, la radiothérapie reste un traitement uniquement local, capable d'agir sur une lésion encore locale. Le dépistage précoce du cancer est donc à la base de la lutte contre cette terrible affection.

Vendredi soir, le Dr Belot donnera la dernière leçon du cours. Il traitera de la "Thérapie par les rayons ultra-violet". Les lumières, les infra-rouges.

L'OUVREURE DES ASS. CRIMINELLES DANS SAINT-JEAN

On souhaite la bienvenue au juge Cousineau à l'ouverture du terme

AVOCATS RURAUX

Huit verdicts d'accusation fondés rendus par le grand jury

(Spécial au "Canada")

Saint-Jean, 22 — Huit verdicts d'accusation fondés et une accusation rejetée ont été rendus par le grand jury cet après-midi à la première session de la Cour du Banc du Roi, sous la présidence du juge Cousineau.

En plus des huit causes où des verdicts d'accusation fondés ont été rendus, il y a sur le rôle de la Cour, pour le présent terme, la cause de Wilbrod Landry, de Lacolle, accusé de parjure. Cette cause remonte à dix ans passés. Lorsque la cause fut devant le juge, la première fois l'accusé était trop malade pour comparaître et elle avait été remise au terme suivant.

La même chose se produisit lorsque la cause vint de nouveau devant la Cour et ensuite il n'y eut pas de cause sur le rôle pendant quatre ans et la Cour ne siégea pas.

A l'ouverture du terme ce matin, Me André Rénier, c.r., procureur de la couronne, dit quelques mots de bienvenue au juge Cousineau et M. Stanislas Poulin, c.r., président de l'Association du barreau du Richelieu dit aussi quelques mots de bienvenue. Le juge Cousineau répondit et rendit huit verdicts d'accusation fondés et une accusation rejetée. Les causes commencent à être entendues demain.

TEMPERATURE

PRONOSTICS

(Dépêche de la Presse Canadienne)

Toronto, 22 — La température à belle dans toutes les provinces, avec une tendance vers une température plus douce à partir de Québec, en allant vers l'ouest. La pression continue d'être basse vers le nord au-dessus de la plus grande partie du Dominion de même qu'au-dessus des états du sud-ouest tandis qu'il y a une hausse au-dessus des états de l'est et du nord-ouest.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents frais modérés de l'ouest changeant au sud; beau fixe ou un peu plus chaud.

Nord de l'Ontario: Vents frais du sud-ouest; beau et plus doux. Villes de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: Vents modérés de l'ouest; beau avec peu de changement dans la température.

Bas Saint-Laurent: Vents frais modérés du sud-ouest; beau, fixe ou un peu plus doux.

Golfe et rivage nord: Forts vents de l'ouest et du sud-ouest; beau et frais.

Provinces maritimes: Vents frais modérés de l'ouest; beau avec peu de changement dans la température.

Saskatchewan et Alberta: Beau et comparativement doux.

Manitoba: Beau et plus doux.

Lac Supérieur: Vents frais modérés de l'ouest; beau avec peu de changement dans la température.

BOURSE DE \$500

OFFERTE PAR M. BIRKS

Un brillant élève des écoles publiques britanniques viendra désormais étudier à McGill pendant quatre ans, en vertu d'un don de \$500, que fera annuellement M. W. M. Birks à l'université. Le choix de l'élève qui viendra au pays se fera par un comité en voie de formation à l'heure actuelle.

L'octroi de cette bourse par M. Birks est l'écho des pourparlers faits à ce sujet lors du passage des Maîtres Anglais l'été dernier, alors que l'on discutait de moyens à prendre pour faire venir au Canada quelques échantillons de la crème étudiante de la Grande-Bretagne.

DECLARATION DE M.

S. J. HUNGERFORD

(Spécial au "Canada")
Moncton, N.B., 22 — La situation économique du Canada en regard de la situation mondiale est meilleure qu'on pouvait s'en attendre. Comme question de fait, le Canada est en bien meilleure posture que les autres pays, sous ce rapport. Voilà ce que déclare M. S. J. Hungerford, vice-président du Canadian National, à son arrivée ici, ce soir. M. Hungerford se rend à Halifax pour faire l'inspection du nouvel hôtel du Canadian National. Il se rendra également à Charlottetown où le Canadian National fait construire un hôtel qui sera inauguré probablement en décembre. M. Hungerford déclara que c'était l'intention du Canadian National d'entreprendre le plus de travaux possibles dans le but de remédier au chômage. Quant à la question du blé, il déclara qu'il était difficile pour le moment de faire des prévisions.

CARTES PROFESSIONNELLES

GEOFFRION ET PRUD'HOMME
AVOCATS, PROCUREURS ETC.
J.-A. Geoffrion, c.r.
J.-A. Prud'homme, c.r.
Tél. Harbour 5111. — MONTREAL.
112, rue Saint-Jacques.
Adress. télégraphiques: "Geoffrion",
Western Union Code.

M. Labrecque, L.C.
G. Piquet, L.C. et Associés.

Les Ingénieurs Associés Ltée

INGENIEURS CONSEILS
Bâtiments, ponts, routes, etc.
EDIFICES TRÉMIS
26, St-Jacques, coin St-Hubert
MONTREAL

P. S. ROSS & SONS

Montreal, Québec, Toronto, Ottawa,
Winnipeg, Vancouver, Calgary
COMPTABLES AGRES
J. G. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. P. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. W. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. G. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. A. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. S. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. D. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. E. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. F. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. H. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. I. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. J. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. K. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. L. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. M. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. N. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. O. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. P. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. Q. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. R. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. S. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. T. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. U. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. V. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. W. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. X. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. Y. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)
J. Z. Ross, C.A., P.C.A. (Can.)

UNE SESSION DE LA COUR

CHRONIQUE JUDICIAIRE

FERRER N'AVAIT PAS AUTORITE A FAIRE CE CONTRAT

Pour cette raison, A. O. Gadbois pensa son action contre la Montreal Exhibition.

L'hon. juge de Lorimier

Il n'y a pas de doute que Ferrer n'était pas autorisé ni par résolution ni autrement à signer le 20 octobre 1927 un contrat d'engagement avec A. O. Gadbois, comme il l'a fait, parce que, à cette date, la compagnie défenderesse n'avait pas d'existence légale et parce que Ferrer n'avait pas encore été nommé son directeur général, a déclaré l'honorable juge Albert de Lorimier en renvoyant l'action de A. O. Gadbois au montant de \$2750.00 intentée contre la Montreal Exhibition Company Limited.

Gadbois alléguait qu'il avait été engagé comme surintendant du terrain et des bâtiments de la Montreal Exhibition Company pour une période de cinq ans à compter du 1er janvier 1928 à un salaire de \$5000.00 par année. Il ajoutait que cet engagement avait été confirmé par une lettre du 20 octobre 1927 à lui adressée par Carlos Ferrer, directeur général de la compagnie. La défenderesse soutenait de son côté qu'elle ne devait rien à Gadbois, parce que Ferrer qui n'a été au service de la compagnie, à titre de directeur général, que du 8 novembre 1927 au 19 janvier 1929, n'avait pas qualité de faire l'engagement au nom de la Montreal Exhibition qui n'existait pas encore. La charte de la défenderesse n'ayant été octroyée que le 8 novembre 1927, à savoir une vingtaine de jours après la signature du dit contrat.

Le contrat, en tant que la défenderesse était concernée, était nul ab initio, a déclaré le juge dans ses considérations. Il en résulte que l'on ne pouvait même pas le ratifier. "On ne peut ratifier un contrat qu'en assumant qu'il a été passé entre deux parties ayant une existence légale, et qu'un promoteur ne peut être le ratificateur d'un contrat qui n'a pas encore cette existence."

L'honorable juge se demande ensuite si le demandeur a droit à une indemnité pour ce qu'il a fait à partir du 1er janvier 1928 jusqu'à la fin de ce mois et répond que non parce que si Ferrer a voulu donner un certain travail à Gadbois c'était afin d'exécuter un contrat qui était nul.

Pour ces raisons, la Cour a renvoyé l'action avec dépens.

LA PERMISSION DU JUGE N'ETAIT PAS NECESSAIRE

L'honorable juge Albert de Lorimier, de la Cour Supérieure, a renvoyé dans un autre jugement l'action de G. E. Courtois et al. et J. B. Courtois et al. mis en cause, dans laquelle le premier demandeur une réclamation de comptes et le partage de la succession de feu Joseph Courtois décédé le 19 août 1913. Le défunt avait fait son testament le 28 juillet précédent et laissait ses biens à sa femme et à ses enfants en neuf parts égales, nommant Jean-Baptiste Courtois, Antoine Ferdinand Jeannotte et Eugène Courtois, ses exécuteurs testamentaires et fiduciaires. Ce testament stipulait que "si un d'entre eux ne pouvait ou ne voulait pas accepter la charge de co-exécuteur ou de co-fiduciaire, les autres auront le droit de lui choisir un remplaçant avec les mêmes pouvoirs."

Or dans son action, G. E. Courtois alléguait que le 19 janvier 1917 Eugène Courtois renonça à sa charge et que les deux autres exécuteurs testamentaires choisirent pour le remplacer Arthur Courtois. Il ajoutait que cela s'était fait sans la permission du juge ou de la Cour dans le but d'échapper à la loi et de passer des actes de ventes de même jour-là transportant tout l'actif de la succession aux défendeurs.

Les expressions de la volonté du testateur sont formelles, a déclaré l'honorable juge de Lorimier. Il convient à ce que l'un ou l'autre des fiduciaires n'exerce pas sa charge, s'il le veut; il n'exige pas qu'il se fasse autoriser par un juge à discontinuer sa charge au contraire, il prend sur lui d'autoriser, d'avancer, ce fiduciaire à renoncer à sa charge s'il le veut et ordonne, aux autres fiduciaires, de lui choisir un remplaçant. Il est à remarquer, ajoute M. le juge, que le testateur a créé une fiducie et que c'est plutôt la loi de la fiducie qui gouverne le cas dans l'espèce. S'il est vrai que l'exécuteur-fiduciaire ne peut, en vertu de l'article 981 du Code Civil, renoncer à la fiducie qu'il a acceptée sans autorisation du juge, il n'en est pas moins vrai que le testateur peut déroger à cette disposition et sa volonté fait loi (C.C. 981c).

Pour toutes ces raisons, la Cour a renvoyé l'action et a déclaré les actes de ventes valables. Elle a néanmoins réservé au demandeur de réclamer sa part des meubles-mobiliers contre qui de droit.

TROIS JUGEMENTS DE L'HON JUGE MERCIER

L'honorable juge Mercier, de la Cour supérieure, a rendu de son côté hier, trois jugements. Deux maintiennent les actions et l'autre maintient la défense.

Dans le cas de Jean Robert qui poursuivait la Hertz Driveway Station (Canada) Limited pour le montant de \$115.25, l'honorable juge a accordé le plein montant de la réclamation et a exposé en fait l'agissement de l'espèce. Le demandeur a raconté qu'il avait loué une immeuble à la défenderesse en bon père de famille, qu'elle a onis de chauffer les lieux et qu'elle se trouve maintenant obligée d'indemniser le demandeur ou locataire.

ACTION DE \$67,800 RENVOYEE EN COUR

Le demandeur Robert Breadner n'a pas établi sa preuve contre William Flint Pike (The Standard Mfg Company & W. M. Pike & Son), il ne ressort de l'analyse de la preuve au dossier que l'impression et le soupçon que le défendeur a pu ou dû passer en contrebande, des Etats-Unis au Canada certaines marchandises, a déclaré l'honorable juge Mercier en renvoyant l'action en cette cause, pour défaut de preuve. Le montant de la réclamation était de \$67,803.

Le demandeur prétendait que le défendeur avait importé des Etats-Unis au Canada, une quantité considérable de marchandises frappées d'un droit en vertu de la loi des douanes, d'une valeur au prix coûtant américain de \$47,102. Les droits de douanes sur ces marchandises s'élevaient d'après le demandeur à \$15,700, et parce que le défendeur avait refusé de laisser inspecter ses livres par un officier des douanes, le demandeur ajoutait qu'il se trouvait soumis à une amende de \$5,000 et fixait pour ces raisons sa réclamation à \$67,803.

Breadner alléguait aussi que les dispositions de la section 206 de la Loi des Douanes lui donnaient le droit de saisir et confisquer les marchandises si trouvées et, sinon, de réclamer les montants d'argent correspondants.

L'action fut renvoyée pour les raisons exposées plus haut.

RECLAMATION DE \$123.95 ACCORDEE

L'honorable juge a aussi condamné la Montreal Tramways Company à payer, en vertu d'un autre jugement, la somme de \$123.95 à Ephraïm Miller dont l'auto fut frappée à l'arrière gauche par un tramway de la compagnie. L'accident survint le 23 avril 1929, vers 10 heures a.m.

UNE AUTO BONDIT ET FRAPPE UN HOMME

Dans deux causes d'accidents d'automobiles, l'honorable juge Albert de Lorimier a condamné dans les deux cas les défendeurs à dédommager les demandeurs. Ainsi Roland Larin a dû payer la somme de \$156.28 avec intérêts et dépens de O. Gibeault. Leurs autos étaient venues en collision le 1er juillet 1929 à l'angle de la rue Rouen et Boulevard Pie IX.

Dans le second cas, Wilfrid Dagenais a été condamné à payer la somme de \$4000. à J. Lifshitz à titre de dommages résultant à ce dernier d'un accident d'auto survenu dans des circonstances peu ordinaires. Il résulte que l'auto de la marque Ford du défendeur était immobilisée sur la rue Leroy, près du coin du marché Jacques-Cartier, quand tout à coup elle fit un saut subit et a frappé le demandeur qui est tombé sur place. Il s'agit d'un traumatisme à la jambe et perdit un revenu élevé pendant sa maladie. La Cour a fixé la réclamation autorisée à \$4000.

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

Le 22 octobre 1930.

Président: Honorable juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus:

The St. Catherine Stanley Realty Corp. vs. The Standard Historical Society Ltd.; jugement pour \$725 avec int. et dépens.

Colonial Finance Corp. Inc. vs. E. D. Berthelet; jugement déclarant saisie-revendication bonne et valable.

Dame Veuve Houle vs. Wilfrid Rochelleau; jugement pour \$199 avec int. et dépens et résiliant bail et ordonnant expulsion.

Brock-Lippman Fur Co. Ltd. vs. The Standard Oak Ins. Co. Ltd.; jugement accordant motion pour appeler en garantie la Banque Provinciale.

Central Commercial Loan Syndic vs. A. Roseman and Sam Lintz, opt.; jugement accordant motion pour examiner opposant.

John C. Donnelly et al. ex-équul vs. John O'Donnell; jugement pour \$173, avec int. et dépens.

James Neville vs. Dame M. Bohel et al. et T. Brassard, m.c.; jugement accordant requête pour être autorisé à ester en justice.

Lasalle Desloppon Co., Ltd. vs. Z. L. Lacroix; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

Dame Marie Mackay vs. Joseph Martin; jugement autorisant la requête à ester en justice.

Peterborough Cereal Ltd. vs. A. Ropelisky; jugement accordant motion pour frais seulement à suivre le sort de la cause.

Charles Emile Ménard vs. Joseph Armand Homier et Delle Emma Gendron et al. T. S.; jugement suivant la déclaration.

Henry Gifford Birks et al. vs. Quickheat Company of Canada, Ltd.; jugement pour \$351, avec int. et dépens.

John Kenneth Leveson Ross et James Hutchison et Sir Delves Broughton, réclament; jugement étendant délai pour le rapport de la commission jusqu'au 30 novembre 1930.

Cie Générale Transatlantique vs G. Jasmin; jugement pour \$482.95 avec int. et dépens.

Joseph Ellis vs. Jos. Hanson; jugement pour \$1080.31 avec int. et dépens.

Joseph Godbout vs. Joseph Clement vs. De. Cécile Leclair-Clement; jugement ordonnant examen de l'opposant.

Emile McElligott vs. L. Goldschlager alias Goldschleger; jugement accordant motion pour réunir causes.

A. Galardo vs. V. Piersanti & T. Brassard ex-qual. et Henri Bourdon, opt. et ledit A. Galardo; jugement accordant requête pour permission de continuer travaux.

Renfrew Machinery Co. Ltd. vs. E. Campbell & P. T. Légaré Cie Ltée, T. S.; jugement accordant motion pour former T. S. à déposer.

William Lévesque vs. D. Laurezo; jugement accordant régle-nisi.

Canadian Woodmen of the World vs. Ernest Lemaire; jugement pour \$133.31, avec int. et dépens.

Mlle Cécile Simard vs. Jos. Omer Simard; jugement en reddition de compte.

DELEGATION DE BOUCHERS A L'HOTEL DE VILLE

Ils reviennent peu enchantés de leur réception par les membres du Comité Exécutif

Elections annuelles

Les bouchers de Montréal ont eu leur assemblée, hier soir, au Monument National, sous la présidence de M. L. Daignault, président de l'Association.

Après les questions de routine, l'on a procédé à l'admission des nouveaux membres suivants: MM. J. B. Lauzon, E. Lauzon, W. Lauzon, H. Cousineau, E. Bélanger, E. Jette, H. Courso, L. Narbonne et Arm. Giroux. Et M. E. Lanthier a proposé les noms suivants pour admettre à la prochaine assemblée: MM. M. Poirier, Arm. Boyer, A. Dumichel, H. Boudriau, A. Deneault, A. Vincent, J. A. Hurtubise, L. Leblanc, U. Hébert, Leo Martin, M. Lanthier a gagné le prix de \$5 accordé par le président à tout membre qui proposera plus de dix nouveaux membres.

Le président a fait ensuite rapport de la délégation qui est allée rencontrer le Comité Exécutif au sujet de certains amendements à apporter aux Règlements des Marchés. Ces délégués ne sont pas revenus enchantés de leur visite à l'hôtel de ville. Le Comité Exécutif a, pour ainsi dire, fait la sourde oreille aux demandes des bouchers de Montréal.

Le colportage de la part des grosses compagnies de salaison a été de nouveau le sujet d'une discussion assez prolongée. M. A. T. Gariépy a proposé, et l'assemblée a adopté unanimement, que l'Association fasse une espèce de campagne contre cette manière de faire de ces compagnies et qu'à chaque assemblée l'on discute cette question.

La prochaine assemblée, soit celle du 12 novembre, sera celle des élections annuelles de l'Association. Cette occasion, tous les membres sont fortement priés d'y assister. Les élections seront suivies d'une fête récréative.

Avant de terminer l'assemblée, M. A. T. Gariépy a proposé un vote de félicitations à MM. E. Lanthier et O. Goyette pour leurs bons et magnifiques résultats dans leur travail de recrutement de nouveaux membres.

LE DO-X PARTIRA LE 15 NOVEMBRE

(Dépêche Presse Associée) Friedrichshafen, Allemagne, 22.—L'air allemand géant, le DO-X, ne commencera pas son envolée vers les Etats-Unis au commencement du mois prochain comme on avait d'abord prévu, mais il partira vers le 15 novembre. Le 3 novembre avait été annoncé récemment par les autorités postales allemandes comme la dernière date où le courrier serait accepté pour être transporté sur le DO-X, mais aujourd'hui on a reculé la date au 8 novembre. L'avion partira pour les Etats-Unis de Lisbonne, car on prévoit une escale aux Açores et une autre aux Bermudes.

RUMEUR VIVEMENT DEMENTIE EN ITALIE

(Dépêche de la Presse Associée) Rome, 22.—L'agence italienne officielle de nouvelles Stefani, a nié ce les rapports qui circulaient dans des milieux officiels, concernant le prince Thomas, duc de Gènes et oncle du roi Victor-Emmanuel avait subi une opération sérieuse et qu'il était gravement malade. On croyait qu'au cas de sa mort il aurait fallu diminuer les cérémonies du mariage de la princesse Giovanna et du roi Boris de Bulgarie, ou même remettre le mariage à plus tard.

OUVRIERS QUE L'ON VEUT FAIRE VENIR ICI EN ANGLETERRE

(Dépêche Presse Associée) Birmingham, Angleterre, 22.—Madame Amelia Galli-Curci, reçue des contusions graves et souffrant d'un fort choc nerveux depuis que son automobile a capoté ce soir. Dans la machine se trouvait aussi le mari de la fameuse soprano Homer Samuels. Les deux se rendaient à Kings Norton lorsque le chauffeur, donnant un brusque coup de volant pour éviter une collision avec un autre auto, perdit le contrôle de sa machine.

RUMEUR INTERESSANTE POUR LES HOTELIERS

(Spécial au "Canada") Québec, 22.—La rumeur circule dans la vieille capitale que la question du droit des municipalités de taxer les hôteliers soit étudiée. On voudrait savoir si les municipalités ont ou n'ont pas le droit de taxer les hôtels. La question est très compliquée car beaucoup de municipalités ne seraient pas disposées à voir diminuer les taxes sur les hôtels si la question était discutée sous cet angle. D'après la loi des hôteliers, une ville peut exiger jusqu'à \$200, par année et une municipalité rurale peut exiger \$50, par année.

SUR SON DEPART



M. Dick WHITHAM, représentant du trafic des passagers de la ligne Cunard, à Montréal, qui dirigera une excursion à bord de l'"Alaunia", qui sera le dernier navire à quitter le port pour la saison 1930. Ce navire se dirigera vers Belfast, Glasgow et Liverpool, vendredi, le 28 novembre.

LA NAVIGATION

LES CROISIERES

D'HIVER DE LA LIGNE CUNARD

M. S. B. Stewart déclare qu'elles s'annoncent très bien, surtout au Canada

"Duchess of Atholl"

Les conditions des croisières mondiales dans ce pays sont extrêmement encourageantes, d'après M. S. B. Stewart, du département des croisières de la ligne Cunard à New York. M. Stewart était à Montréal, hier, en vue du nouveau programme de croisières de la compagnie.

Il a trouvé que ce commerce s'annonçait beaucoup mieux que la compagnie l'avait anticipé, et proportionnellement, ce commerce devrait être meilleur au Canada qu'au Etats-Unis.

M. Stewart est parti pour Ottawa, hier, et de là il se rendra à Toronto.

LE "ROSALIND"

Le "Rosalind" de la Furness Red Cross, arrivé ici, hier, avait à son bord les passagers suivants de Saint-Jean: Terrence: Mlle Norma Al-Jardick, Mlle Sarah Coughlan, Mme Mary Roberts, Mme Mary Fitzpatrick, Thomas D. Bergen, Mlle Ruth K. Hickman, M. John A. Strang. Ce navire partira de nouveau pour St-Jean, demain, en passant par Charlottetown, I. P. E.

LE "DUCHESS OF ATHOLL"

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, le seul navire de passagers dans le port, cette semaine, part demain, à 10 heures de l'avant-midi. Sa liste de passagers sera passablement considérable. Il part pour Liverpool. Les Montréalais à bord comprendront: le lieutenant colonel Peter L. Brown, Mme Brown, G. E. Percy, M. et Mme J. Shearer, Mlle Agnes Shearer, Mlle E. G. Chadler, Harold C. E. Spencer, R. Chenevier, Mlle E. Horton, B. C. Thompson, Mme A. M. Wallis, A. G. S. Parker, A. C. Jamieson, Mme E. H. Heward, et Mlle Mona Heward.

SIR H. DRAYTON

Sir Henry Drayton et Lady Drayton, de Toronto, président de la Commission de Contrôle des Liqueurs de l'Ontario, reviennent au pays en fin de semaine à bord de l'"Aurora", de la ligne Cunard. Parmi les passagers on remarque aussi: L. J. Papineau, M. A. L., qui revient d'un congé en Europe, et M. et Mme W. M. Dubré, d'Odgersburg, Ont., qui reviennent de leur voyage de noces.

LE "LETITIA"

Le "Letitia", de la ligne Anchor Donaldson, est attendu dimanche. Ses passagers comprennent: M. et Mme Carl Schobell, de Toronto, de retour de leur voyage de noces, et un certain nombre de Canadiens Ecossais qui reviennent d'un voyage à la mère-patrie.

LE "MAURETANIA"

Le 1er mars prochain, le "Mauretania", de la ligne Cunard, partira pour faire sa septième croisière annuelle à la méditerranée.

HENRY FORD

Parmi les passagers arrivés, hier, à New-York, à bord du navire de la North German Lloyd, venant de Bremen, Cherbourg et Southampton, on a remarqué M. Henry Ford, son Excellence le baron Friedrich Wilhelm von Prittwitz und Gaffron, l'ambassadeur allemand, accompagné de la baronesse et de leur fille.

GALLI-CURCI BLESSEE EN ANGLETERRE

(Dépêche Presse Associée) Birmingham, Angleterre, 22.—Madame Amelia Galli-Curci, reçue des contusions graves et souffrant d'un fort choc nerveux depuis que son automobile a capoté ce soir. Dans la machine se trouvait aussi le mari de la fameuse soprano Homer Samuels. Les deux se rendaient à Kings Norton lorsque le chauffeur, donnant un brusque coup de volant pour éviter une collision avec un autre auto, perdit le contrôle de sa machine.

LE LIEUT.-GOUVENEUR DE L'ALBERTA RESTE

(Dépêche Presse Associée) Edmonton, Alta., 22.—L'honorable Dr William Egbert continuera à agir comme lieutenant gouverneur de l'Alberta jusqu'au premier avril 1931, a-t-on annoncé aujourd'hui. Son honneur avait été averti par Ottawa que son terme de cinq ans qui expirait à la fin de ce mois avait été prolongé. On a demandé au lieutenant gouverneur Egbert de continuer à occuper sa charge à cause de l'absence de M. Bennett qui assiste actuellement à la conférence impériale à Londres.

LES HEURES DE DEPART DE LA MALLE AERIEENNE

L'association des manufacturiers en distribue une cédule dans la province de Québec

8 a.m., et 10 a.m.

Les manufacturiers de la province de Québec recevront une circulaire préparée par l'association des manufacturiers canadiens, leur donnant les détails concernant la cédule des départs pour la malle aérienne, de manière que tous pourront être certains d'envoyer leur courrier à temps dans toutes les grandes villes du Canada et des Etats-Unis.

Des plaintes avaient été reçues, au sujet du retard inévitable des lettres transmises par la malle aérienne. Cet état de chose était tout simplement dû, à une mésestime de la part de l'envoyeur, qui venait déposer son courrier trop tard pour qu'il prisse l'avion le soir même.

Le taux est fixé comme suit: cinq sous pour les lettres d'une once, et cinq sous additionnels pour chaque once en plus. L'enveloppe ordinaire suffit avec au bas les lettres: "Par voie de l'air". Les lettres devant partir le même jour sont acceptées au bureau de poste à 8 a.m. et à 10 a.m. Durant l'été un service est ajouté pour Rimouski.

UNE VIEILLE PAROISSE DE 3 ANS EN ALBERTA

Les terres sont déjà toutes prises, mais d'autres s'étendent inoccupées

Sur la rivière Boucane

Au pays des Missions Blanches de Mgr Guy se trouve Girouxville. Mais Girouxville n'est pas une mission blanche.

C'est une vieille paroisse. Une paroisse de trois ans. Au pays de Mgr Guy, quand un curé colonisateur ne rencontre pas trop d'embûches sur la route où doivent passer les colons canadiens, une paroisse ou comme à Girouxville, les Anciens ont dit: "quand on est venu nous autres."

Il faut admettre aussi que Girouxville a eu pour parrain le Père Giroux, ancien colonisateur émigré, après avoir été et être revenu missionnaire chez les Cris. Girouxville a eu aussi un missionnaire-colonisateur pour organisateur, l'abbé Hamelin qui entraînera à sa suite tant de familles canadiennes dans le région de la rivière la paix. Girouxville a maintenant pour curé un autre missionnaire-colonisateur, l'abbé Normandeau, fondateur de plusieurs paroisses dans les pays de l'Ouest, et généralement connu sous le nom de M. le curé de Partoutville.

Quelle histoire pour une paroisse de trois ans! Que de travail accompli en ce court laps de temps!

Girouxville est traversée par le chemin de fer Northern Alberta. L'entrée de la gare nouvelle on est à construire des éleveurs à grain.

Il va sans dire que Girouxville possède une église, des écoles, un presbytère et une salle publique où se tiennent de nombreuses assemblées, puisque Girouxville a pour curé l'abbé Partoutville, qu'on rencontre partout où arrivent des colons.

Girouxville possède aussi son cercle de l'Association Canadienne Française de l'Alberta. Le gouvernement a mis à la disposition de cette population d'agriculteurs un agent officiel, M. Tremblay. Elle jouit aussi des services de l'un des organisateurs du "Wheat Pool", M. Louis Normandeau.

A Girouxville on trouve une ferme de démonstration du gouvernement fédéral, avec une autre en miniature, près du presbytère de M. le curé. Des bavardeurs disent que M. le curé Normandeau de Partoutville, en sa qualité d'organisateur de la colonisation dans le pays, veut montrer comment il faut s'y prendre pour avoir des récoltes abondantes, et qu'il réussit.

Les cent et quelques familles de cultivateurs de Girouxville défrichent et mettent en culture six mille acres de terre nouvelle annuellement. Et le défrichement est plutôt difficile dans ces terrains partie boisée, partie ébrulée.

Le sol est composé d'une riche terre forte brune et noire qui se travaille bien. C'est une de ces terres d'une richesse telle qu'elles produisent sans engrais le blé, l'avoine, le lin, l'orge, tous les légumes, le trèfle et les foin.

Grâce à la richesse de son sol, Girouxville est un pays où l'on rencontre fréquemment des champs de blé d'un rendement de 50 minots et plus à l'acre, des champs d'avoine qui donnent jusqu'à 100 et plus, à l'acre.

A Girouxville, les terres s'égouttent naturellement, étant drainées par les côtes profondes de la rivière Boucane; rivière importante bordée de plantations de terre d'une fertilité extraordinaire.

Girouxville, à cause de ses "Creeks", de ses ruisseaux, de ses bosquets d'arbres et les animaux peuvent trouver un abri naturel l'hiver, à cause de la richesse de ses pâturages, et l'un des meilleurs pays pour l'élevage des bestiaux.

Girouxville est aussi un pays de chasse et de pêche. Comme paroisse agricole, Girouxville sera sûrement considérée comme l'une des plus importantes du Canada.

Et avec cela, les citoyens de la rivière la Paix, où est située Girouxville, prétendent, avec raison, qu'ils habitent le territoire canadien qui possède le plus beau climat, celui qui jouit de plus de soleil durant la saison de la croissance et de la maturation des grains.

Pères de familles désireux de vous établir où vous pourriez trouver un

Emmenez-moi chez vous pour 50c



L'aspirateur pour votre automobile

Premier Spic-Span

SEULEMENT 50c COMPTANT

PASSEZ une fois avec ce puissant petit aspirateur — votre automobile sera propre et vos coussins redeviendront comme neufs. Premier Spic-Span nettoie les rayures et les interstices de la peluche — va dans les recoins — fait un travail parfait. Pratique pour nettoyer les vêtements après un long voyage.

81.00 par mois

Montreal Light Heat & Power CONSOLIDATED

Magnésie: 107 Craigmount — 1201 Ste-Catherine ouest — 1203 Ste-Catherine est — 5145 du Parc — 5171 St-Denis — 5507 Papineau — 6640 St-Hubert — 6106 Wellington

176-177-178

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 133. Dans l'affaire de l'actif de: ROBERT J. DORVAL, merceries, No 215 Sainte-Catherine Est, Montréal, cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Rodolphe Dorval, le 14 octobre 1930, a fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 25ème jour d'octobre, 1930, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 21, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous demandant droit de figure à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic; le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

PAUL L. TURGEON, Séquestre officiel, 1201 Ste-Catherine ouest, Montréal.

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No 133. Dans l'affaire de l'actif de: MESSRS K. McDONNELL & L. McMAHON, faisant affaires sous le nom et la raison sociale de McDonnell & McMahon, cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que Messrs K. McDonnell et L. McMahon de Montréal a, le 20ème jour d'octobre, 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée aient élu un syndic pour administr

L'ARCHITECTURE ET LA MUSIQUE DANS MONTREAL

L'honorable A. David dénonce les escaliers extérieurs et suggère un orchestre

SALLE DE CONCERT

L'honorable Athanase David a suggéré deux moyens de faire de Montréal une ville où l'art occuperait une plus grande place, au cours de sa causerie hier devant des publicistes. Il a dénoncé avec vigueur les escaliers extérieurs, et il a proposé la fondation d'un orchestre symphonique dans la métropole afin de venir en aide aux musiciens qui passent par une crise des plus difficiles et de procurer à la population des concerts à la fois choisis et peu coûteux. Pendant un certain temps même ces concerts seraient gratuits, à cause de la dépression dans les affaires et des temps durs que nous traversons.

M. David a déclaré que les escaliers cassés qui occupent les façades des demeures de trop nombreuses rues sont une bien mauvaise réclame pour la métropole, et que la ville ne devrait pas accepter de longs temps des plans comportant des escaliers extérieurs. Ils sont des échafaudages de mauvais goût et susceptibles de donner une bien piètre idée du souci architectural de nos gens. Je ne puis comprendre qu'on laisse faire de semblables constructions. Il faut que les entrepreneurs cessent de sacrifier la beauté des maisons en allant les flanquer de ces escaliers extérieurs, très dangereux en hiver surtout, lorsque la glace se forme sur les marches.

Au sujet de la musique, M. David a fait observer que des villes comme New-York, Boston, Detroit et autres villes possèdent un orchestre symphonique permanent. Montréal a une population aussi grande que Detroit, pourquoi n'aurions-nous pas notre orchestre symphonique? Cela entraînerait la construction ou l'aménagement d'une salle de concert. Les musiciens sont à l'ancre et il serait très facile de trouver les artistes voulus pour former rapidement cet orchestre. Ces concerts seraient à la fois une excellente réclame pour la ville en même temps qu'une œuvre d'éducation musicale. M. David a rappelé qu'à Paris il y a des concerts gratuits au grand succès. Il laisse entendre alors que pendant quelque temps du moins, la même chose pourrait se faire afin de venir en aide aux musiciens et de ne pas ôter la bourse du peuple, pendant cette dure période.

M. David a aussi invité ses auditeurs à avoir le soin des vieilles choses, églises, monuments, vestiges du passé de toutes sortes d'enfils.

UN AUDACIEUX HOLD-UP DANS UNE PHARMACIE

La pharmacie Martineau, angle St-Viateur et St-Laurent, visitée par un bandit

BON SIGNALEMENT

Un audacieux hold-up a été commis, hier, vers 8 heures 30, dans la pharmacie R. Martineau, angle des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur. Un individu entra dans la pharmacie et comme le gérant venait lui répondre, il braqua soudainement un revolver sur lui et lui ordonna de vider sa caisse sur le comptoir. Pris par surprise, le gérant, M. A. Deschênes, dut obéir et il disposa de l'argent à portée de bandit. Ce dernier empocha, mais non satisfait de cela, il poussa le gérant jusqu'à la porte du laboratoire où il enjoignit de sortir tous les médicaments qu'il avait dans l'endroit réservé à ces drogues. Une fois encore, M. Deschênes dut s'exécuter sous la menace du revolver toujours pointé vers lui. Le bandit ne fut pas lent à faire disparaître le tout dans sa poche. Le bandit disparaissait ainsi avec \$40 d'argent de caisse et une bonne quantité de médicaments.

Le poste de police de l'angle des rues Saint-Laurent et Saint-Viateur a été notifié du vol et la sûreté s'occupe de retracer le bandit dont on a un bon signalement.

SOUS LE COUP DE 2 GRAVES ACCUSATIONS

Un individu du nom de William Lambert, a été traduit devant le juge Monet, hier après-midi, sous une double accusation de tentative de meurtre et tentative de suicide; il a plaidé non coupable aux deux accusations et il a été condamné à subir son enquête préliminaire, jeudi prochain. Ces accusations ont été portées contre lui, il y a un mois, alors qu'il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de profondes coupures à la gorge, qu'il se serait infligées après avoir attaqué sa femme à coups de couteau, lui causant deux blessures graves à la gorge. L'accusé a plaidé non coupable aux accusations. Les deux époux sont maintenant rétablis, après quatre semaines à l'hôpital.

ELLE SUCCOMBE A UNE SYNCOPE

En marchant sur la rue, en compagnie de son mari, à 4.30 heures, hier après-midi, Mme Rosanna Perrault, 64 ans, 7638 10^e avenue Rosemont, a été foudroyée, par une syncope de cœur et mourut avant l'arrivée du médecin. Par une permission spéciale du coroner, le corps a été transporté à sa demeure. Le lieutenant Blanchard du poste 2, nous a appris que Mme Perrault, ainsi que son mari, venaient de rendre visite à des parents et se dirigeaient sur la rue Ontario, près de Papineau. Tout à coup, elle s'affaissa sur le trottoir et mourut presque aussitôt.

LA COURONNE AU PROCES DE M.-J. BOULIANE

Me Ernest Bertrand annonce qu'elle a fini de faire entendre ses témoins

Le procès du courtier Maurice-J. Bouliane, accusé d'avoir détourné à son profit des sommes évaluées à plus de \$250,000, ne sera peut-être pas aussi long qu'on le prévoyait au début; à l'issue de la séance d'hier après-midi, en effet, Me Ernest Bertrand, C.R., procureur de la Couronne, a annoncé qu'il avait fini de présenter ses témoins et Me Philippe Brail, C.R., l'un des avocats de la défense, a laissé entendre que les affaires seraient menées rondement d'ici à la fin de la cause.

M. Jean Pineau, comptable licencié de la ville de Québec, a été le principal témoin entendu, à la séance d'hier après-midi. Dans un langage clair et précis, il a déclaré à la Cour que sa demande de l'accusé, il avait fait l'audition des livres de la maison Bouliane, quelque temps avant la faillite, qui advint en pleine période du krach de l'automne dernier. Sur une question de l'hon. juge Wilson, le témoin répond qu'il fit l'audition des livres tels qu'on les lui remit, sans tenir compte des pertes ou déficits, dus à la fluctuation du marché.

Il entre ensuite dans les détails compliqués de son audition et démontre à l'appui de force chiffres que les affaires de la maison Bouliane étaient apparemment en bonne position. Il termine en disant qu'il ne connaissait pas Statz, le gérant-général de Bouliane, mais que, cependant, il en avait entendu parler. Statz fut ensuite appelé dans la boîte afin d'expliquer les détails de la convention passée entre lui et son patron. Il affirme que cette entente n'était que verbale et qu'aucun écrit n'avait été fait à ce sujet; il ajoute que les profits avaient été partagés et non les pertes.

M. Caliste Paron, comptable, rendit également témoignage au début de la séance. Il continua l'examen des livres qu'il avait commencés, à la séance précédente.

POUR HEBERGER LES TUBERCULEUX DANS MONTREAL

Les négociations se continuent entre la ville et les Religieuses de la Providence

Au cours d'une séance spéciale du comité exécutif tenue, hier après-midi, la question d'un hôpital pour les tuberculeux fut longuement discutée, sans cependant en venir à aucune décision. Chacun se rappelle que l'Institut Bruchési, a sollicité une contribution de la ville pour la construction d'un sanatorium spécial pour le traitement des tuberculeux, mais la ville refusa cet effort et les autorités municipales annonçèrent que des démarches seraient faites pour en venir à une entente avec les Religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur, à Cartierville.

Depuis ce moment, les pourparlers se continuent et tout indique que cette question sera définitivement réglée ces jours-ci. Par ailleurs, nous avons appris que plusieurs des directeurs de l'Institut Bruchési trouvaient plus avantageux l'offre des Religieuses de Cartierville, car elles assurent que 600 lits seront mis à la disposition des tuberculeux, alors que le Sanatorium de l'Institut Bruchési ne pouvait en offrir que 400.

Il est cependant un fait acquis, c'est que cet hôpital pour les tuberculeux s'impose de façon impérieuse à l'attention des gouvernements tant de Montréal que de la province, et c'est justement pour cela que le gouvernement l'achève avait consenti à verser une forte somme pour assurer la construction d'une telle institution.

UN DISCOURS DE M. BEATTY, CE SOIR

L'ouverture de la campagne de la Financial Federation aura lieu, demain, de 9 à 9.30 heures, par le poste CKAC. M. E. W. Beatty, ex-président du bureau des directeurs et président actuel du bureau d'avisers de cette association, parlera à la radio de 9 à 9.10 heures.

Un intéressant programme a été préparé et des artistes de renom y figurent: Mlle Vera Little, soprano, et Hilda Trappner, pianiste. Le Dr H. R. Y. Reid, président du Conseil de Montréal des Avocats, Social, parlera aussi. Mardi et mercredi de la semaine prochaine, il y aura soirée radiodiffusée au même poste.

L'OUVERTURE DU PONT DESROCHES

L'ouverture officielle du nouveau pont DesRoches, à Ahuntsic, aura lieu, le premier novembre prochain. C'est alors que la circulation y sera faite en toute sécurité tant pour les piétons que pour les véhicules.

Depuis quelques jours, les piétons jouissent du privilège de circuler sur ce pont mais à leurs risques et périls, le matin, de 6 heures à 8 heures et le soir de 5 heures à 7 heures. C'est un avantage dont profitent tous ceux qui demeurent de l'autre côté de la rivière des Prairies.

DERNIERE LEÇON DU Dr J. BELOT

La dernière leçon du Dr J. Belot sur "Les agents physiques", donnée sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien à la salle de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, aura lieu ce soir, à 8 heures 30. Sujet traité: "Thérapeutique par les rayons ultra-violet". La lumière, les infra-rouges". Le Dr Belot donnera également une leçon clinique, le matin, à 10 heures, à l'hôpital Ste-Justine.

POUR FACILITER LE TRAFIC AUX INTERSECTIONS

Une lettre du Col. Hanson aux autorités municipales. —Coopération de tous

TENIR LA LIGNE

Dans une lettre adressée aux autorités municipales, le lieutenant-col. Paul R. Hanson, président du Royal Automobile Club of Canada, leur demande d'exercer une surveillance spéciale du trafic aux approches des intersections importantes. En expliquant le but du Club pour de meilleures conditions du trafic, le Col. Hanson dit que les agents devraient avoir ordre de faire enlever les automobilistes aux intersections pour attendre le signal de la circulation. Il y en a qui aiment sortir du rang et chercher à se faciliter en serpentant afin d'être les premiers à passer. Cela regarde le trafic et, bien souvent, engendre des accidents. Le Club demande donc aux automobilistes de demeurer en ligne et d'attendre le signal de l'agent pour démarrer. De plus, ceux qui veulent tourner à droite, devraient obliquer légèrement dans cette direction, tandis que ceux qui veulent tourner à gauche devraient garder le centre de la rue. En agissant ainsi, ils contribuent à la sécurité et à la rapidité du trafic dans nos rues.

PART DE LA MAIN-D'ŒUVRE A CES TRAVAUX

On estime que la somme de \$1,750,000 sera payée aux ouvriers

AUX TERMINI

L'importance de la main d'œuvre dans les travaux de construction des terminus du Canadien National, à Montréal, devient évidente, quand les statisticiens songent à résoudre le problème des heures de travail par homme et le pourcentage du coût du travail et du matériel dans un projet d'une grande envergure. Il reste encore plusieurs contrats à accorder dont la mise en marche nécessitera toujours de plus en plus de main d'œuvre.

Il est intéressant de noter que des arguments déployés dans la construction du viaduc principal entre la gare centrale et le pont Victoria, plus de la moitié sera payé en salaires aux ouvriers. Les contracteurs sont à faire les travaux préliminaires d'excavation sur le site de la gare et aux ponts de la rue Guy et de la rue de la Montagne. Tous les travaux progressent rapidement, mais aucun n'est encore rendu au point d'employer le nombre d'hommes qui sera recruté parmi la classe ouvrière de Montréal au fur et à mesure que ces travaux prendront de l'ampleur.

Ces différents travaux nécessitent 3,576,000 d'heures de travail, tant visible qu'invisible, ce qui ne pourrait peut-être pas sembler beaucoup, à quelqu'un qui ne s'y connaît pas, mais ils démontrent bien le nombre d'hommes qui seront affectés aux travaux de construction des terminus de Montréal. L'on estime en même temps, que 5,100,000 heures de travail d'hommes seront consacrées pour la fabrication dans les différentes usines de matériaux employés dans la construction, et que 250,000 heures seront aussi nécessaires dans le pavage et les réparations des rues autour du site de la gare centrale. Ce dernier travail dont l'estimation n'est pas comprise dans celle du viaduc sera d'à peu près \$100,000. Prenant comme moyenne 50 sous par heure, on estime que le coût du travail payé pour la construction du viaduc en salaires sera de \$1,750,000.

LES TRAVAUX DE LA VILLE ET LE CHOMAGE

Les travaux de la ville et tous ceux accordés par elle marchent rondement, dit, hier, l'échevin Mathieu, président de la Commission des travaux publics, à notre représentant. En effet, des travaux sont actuellement en cours pour pavages de rues, de ruelles, confection de trottoirs et travaux d'épaves.

Je crois que tous ces travaux contribuent à diminuer le chômage en ville, a déclaré le représentant du quartier de St-Eusèbe. Dans les chantiers municipaux, continua l'échevin Mathieu, les ouvriers travaillent plein temps.

Quand il lui est demandé, si le système de la double équipe, était encore en force, M. Mathieu répondit non. Si l'an prochain, il y a encore des chômeurs, nous remettrons en force ce système qui a donné la plus entière satisfaction.

L'ECHEVIN LESAGE EST DANS LE DEUIL

Le Dr Z. Lesage, échevin du quartier Saint-Jean, vient de perdre son frère, M. O. H. Lesage, industriel de cette ville, décédé à la suite d'une longue maladie.

Nos sympathies sont acquies au Dr Lesage et à la famille en deuil.

LES CONFERENCES DE L'ORDRE DES HOO-HOO

La série annuelle de conférences données sous les auspices de l'Ordre des Hoo-Hoo de la Montreal Wholesale Lumber Dealer's Association s'ouvrira, vendredi soir, à 8 heures précises, à l'Ecole Technique de Montréal. M. C. K. Fenson, du laboratoire des produits forestiers du Dominion, à Ottawa, parlera de "L'économie bois canadienne". L'un des membres les plus distingués de l'Association des Marchands de Bois Détaillants de Montréal parlera en français. Ces conférences intéressent tous ceux que l'industrie du bois concerne; employés, hommes de bureaux, hommes travaillant dans les cours ou dans les fabriques, etc. Ces conférences s'adressent particulièrement à eux.

DES MESURES POUR VAINCRE LA TYPHOIDE

Une enquête a amené la découverte des causes de quelques cas constatés

DES STATISTIQUES

Il ne faudrait pas s'alarmer outre mesure au sujet de la nouvelle épidémie par un quotidien du soir relativement de la fièvre typhoïde dans Montréal. Le Dr S. Boucher, directeur du Service de Santé, a déclaré à notre représentant, hier après-midi, que toutes les mesures avaient été prises pour prévenir la propagation de la maladie, car les causes avaient été trouvées et mises sous la plus stricte observation de la part des médecins du département municipal. Il est bon de faire remarquer au public, disait le Dr Boucher, qu'il arrive souvent, à cette époque de l'année, que les cas de fièvre typhoïde sont plus nombreux que d'habitude.

Voici des statistiques importantes fournies par le Dr Boucher. La semaine dernière, celle du 13 d'octobre, il y eut 23 cas de fièvre typhoïde, alors que la semaine correspondante de l'an dernier, le nombre de cas avait été de 5 seulement. Du 1^{er} janvier au 30 septembre 1929, il y eut 79 cas de fièvre typhoïde et 19 décès; pour la même période, cette année, il y eut 77 cas et 17 décès. Du 1^{er} au 20 octobre 1929, il y eut 8 cas de fièvre typhoïde et aucun décès; pour la même période de cette année, il y eut 38 cas et 2 décès.

Aussitôt que les cas de fièvre typhoïde furent constatés au bureau des médecins du service avec le résultat que les causes furent trouvées et des mesures énergiques furent prises pour empêcher la propagation de cette maladie. Le Dr Boucher a aussitôt averti le comité exécutif et la commission d'hygiène de ce qui avait été constaté. Les rapports pour les premiers jours de cette semaine établissent que les mesures prises ont produit les effets attendus.

Ceux qui ont cette maladie dans leurs foyers doivent suivre les conseils qui leur sont donnés par les médecins afin d'empêcher la propagation de la maladie. Ils ont encore le devoir de répondre exactement aux médecins enquêteurs qui se présentent à eux.

IMPRESSIONS DE VOYAGE DU R. P. S. LANDE, S.J.

Il les raconte dans une causerie devant les anciennes de l'Académie Marchand

ROME ET LA SUISSE

Le R.P. Louis Lande, S.J., donnait hier soir une conférence devant les Anciennes de l'Académie Marchand, réunies pour l'Assemblée générale semi-annuelle de l'Association. On lui avait demandé de parler du "rôle social de la femme dans la société". "A quoi bon, dit-il au début, répéter ce que j'ai dit sur le sujet, dans mon livre: "Au Service de la Famille"? Il parla plutôt de son récent voyage à Rome à l'occasion du Jubilé. "Pourquoi voyagerait-on, si ce n'est pour le dire", disait Chateaubriand. Il parlait donc de son voyage, parce que ça fait plaisir à tout le monde. Il a revu Paris qu'il a trouvée transformée par le cosmopolitisme; il a visité pour la première fois la Suisse où l'on fait véritablement de la lecture intensive. Il suggère au R.P. Léon Lebel, S.J., aumônier de l'U.C.C., de faire le voyage avec 21 membres de l'Union. En Italie, il a été subjugué par la pureté du gothique de la cathédrale de Milan. Mais c'est à Rome que furent ressenties les plus grandes émotions, lorsque Pie XI disait: "Conservez l'esprit de famille". Bref, le R.P. Lande raconta de façon pittoresque le voyage entier.

LE GOUVERNEMENT ET LES 2 TUNNELS DU CANAL LACHINE

La ville a l'assurance du gouvernement fédéral d'une aide financière

LA CIE DES TRAMWAYS

Comme nous l'avons déjà annoncé, le maire Houde et les échevins Savignac, Mathieu et Weldon étaient à Ottawa lundi dernier pour y rencontrer l'hon. M. Manion, ministre des Chemins de fer et canaux, afin de solliciter une contribution du gouvernement fédéral à la construction des deux tunnels sous le canal Lachine. Après que les délégués de la cité de Montréal eurent exposé les raisons de cette demande au gouvernement et démontré la pressante opportunité de faire quelque chose pour remédier à la crise du chômage qui sévit actuellement dans la métropole, l'hon. M. Manion a déclaré qu'il enverrait une lettre au premier ministre de la cité. Le maire Houde, à qui notre représentant demandait hier si la réponse de l'hon. M. Manion lui était parvenue, répondit dans l'affirmative. La réponse du ministre, ajouta le maire de Montréal, est que la cité peut compter sur l'aide nécessaire pour assurer la construction de ces tunnels, à condition toutefois que la Compagnie des Tramways et la Cité de Montréal consentent à chacune le tiers du coût total de la construction.

Ces deux tunnels coûteront tout près de cinq millions de dollars et y seront employés à supporter la crise actuelle au cours de l'hiver. Hier après-midi, le maire et les échevins Savignac et Weldon ont eu une entrevue avec la direction de la Compagnie des Tramways afin de savoir si cette dernière consentira à payer sa quote-part dans le coût des deux tunnels, elle avait consenti à payer sa part dans la construction du tunnel de la rue Wellington.

Le maire Houde a déclaré que les négociations vont se continuer avec la compagnie et il a déclaré avoir confiance dans le succès des démarches commencées.

IL SE BRISE LE BRAS DANS UNE COLLISION

L'accident se produit alors qu'un auto dépassait une voiture de chiffonnier

ENFANT BLESSE

Lorsque l'auto qu'il occupait vint en collision avec une voiture, sur la rue Notre-Dame, à la Longue-Pointe, Harold Watson, 1466 rue Sanguinet, a eu le bras fracturé et s'est infligé des contusions de par le corps; il fut conduit à l'hôpital Notre-Dame et put retourner chez lui, après avoir été traité. Le capitaine Gravel, du poste de police de la Longue-Pointe, a su que le blessé, accompagné de son frère Robert Watson, filait en auto sur la rue Notre-Dame, lorsqu'il arriva en face du no. 7401, il voulut dépasser une voiture de chiffonnier mais il fit une fausse manœuvre et alla donner dessus. Des dommages considérables ont été causés à la voiture et à l'auto.

Un enfant de cinq ans du nom de John Hillier, domicilié à 1131 Saint-Georges, a été transporté à l'hôpital Général, dans un état critique, hier, après avoir fait une chute du haut d'un balcon. Le lieutenant Fillion du poste 5 a su que la victime jouait en compagnie d'autres enfants. L'enfant souffre d'une fracture du crâne.

BIEN ACCOMPLI PAR LES AIDES MATERNELLES

Cette initiative trop peu connue est supportée par la fédération nationale

Le R. P. Marie Ludovic

La Fédération Nationale Saint-Basile reconnaît, hier après-midi, son beau travail de bienfaisance sociale dans une initiative très louable, celle de faire connaître et apprécier le travail des aides maternelles, ces femmes qui tiennent le milieu entre la bonne et la garde-malade.

Le révérend Père Marie-Ludovic, O.F.M., intéressa grandement les membres du comité central d'étude de la fédération par une conférence sur l'action sociale. Voici comment il interprète le malaise social: "Le monde entier est agité par des mouvements révolutionnaires qui bouleversent les pays, renversent les gouvernements, changent les constitutions et répandent dans la masse du peuple des idées de changement, d'indépendance et d'ambition, qu'il sera difficile d'arrêter". "Le système industriel, continuait-il, a désorganisé producteurs et travailleurs et amené la plaie virulente du chômage qui afflige presque tous les pays".

Le remède réside dans l'action sociale. Les champs d'opération sont vastes et comme dans tout le reste il faut étudier les problèmes dans leur cause, dans leur étendue pour enfin être capable de leur apporter les remèdes efficaces et salutaires. Il énuméra ensuite les moyens d'action, la manière de procéder et l'étude des milieux ou tel ou tel œuvre doit répondre son but le plus efficace.

Madame Gerin-Lajoie, la présidente, après avoir remercié l'orateur, souleva la question des aides maternelles et du moyen de répandre ce mouvement dans notre ville, pour venir en aide à la mère qui appartient à la classe intermédiaire.

Mademoiselle Corinne Méthot, qui s'occupe des cercles de femmes dans notre province en donna ensuite un aperçu intéressant.

La présidente annonça un tirage dont le but est de faire connaître la Bonne Parole, organe de l'institution.

LES ECHEVINS DEVONT SE DECIDER DEMAIN

Une importante réunion de la Commission de législation du conseil municipal aura lieu, demain après-midi, à trois heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville. C'est à cette séance que sera décidé si la ville aura un bill devant la Législature au cours de la prochaine session. Si les échevins décident qu'il y aura un bill, il leur faudra faire un choix des principaux amendements qu'ils ont l'intention de soumettre à nos législateurs de Québec. Nous croyons savoir que les principaux amendements seront les suivants: expropriation, disparition des carrières, emprunts pour l'éclairage de la ville, l'aqueduc, les marchés et les tunnels. Il y a aussi celui de l'expropriation de trois terres pour relier les quartiers Saint-Jean et Bordeaux.

POUR BANNIR CERTAINS REGLEMENTS MUNICIPAUX

L'Association des Manufacturiers Canadiens, sous la présidence de M. J. M. Thompson étudiera cet hiver tous les règlements en vigueur dans les statuts municipaux, afin d'abolir les lois qui sont dommageables au progrès de l'industrie, dans la métropole.

De cette manière, les manufacturiers prennent au mot le maire Houde et l'échevin Bray et d'autres membres de la présente administration, qui ont annoncé publiquement leur désir étaient d'attirer un plus grand nombre d'industries à Montréal et même de nommer un commissaire industriel, pour attirer plus de capital, en cette ville. Dans l'opinion des officiers de l'Association des Manufacturiers Canadiens, l'existe, dans les règlements municipaux, certaines clauses qui sont défavorables aux manufacturiers et au commerce en général.

Les négociations vont se continuer avec la compagnie et il a déclaré avoir confiance dans le succès des démarches commencées.

NECESSITE D'UN ESPRIT CIVIQUE PLUS DEVELOPPEE

M. A. McA. Murphy, président de Charles Gurd and Company traite ce sujet

Kiwanis St-Laurent

Nous devons aimer Montréal, qui par sa population, son site et son commerce a mérité le nom de métropole du Canada et nous devons prouver cet amour en cherchant à développer le plus bel esprit civique possible et coopérer ensemble non seulement à lui conserver son rang parmi les villes canadiennes mais à la rendre supérieure dans tous les domaines, déclara M. Alexander McA. Murphy, président de Charles Gurd & Company Limited, membre du club Rotary, hôte d'honneur du club Kiwanis St-Laurent hier à l'hôtel Place Viger.

M. Murphy a esquissé les traits caractéristiques de Montréal: ville aux cent clochers, aux mille écoles, aux centaines de maisons d'institutions de charité, ville au commerce étendu, au site magnifique, baignant dans le fleuve et adossé au Mont-Royal. Enfin on l'hospitalité est des plus cordiales. Des villes comme Paris, Londres, Chicago et Toronto ont une individualité marquée. Il faut accentuer aussi l'individualité de Montréal et développer à un plus haut degré l'esprit civique.

On emploie souvent bien à tort le mot politique. On restreint souvent d'une façon exagérée sa signification réelle. Politique veut avant tout dire économie générale. Et c'est pourquoi je crois que tout mouvement d'ordre de chaque individu et de chaque organisation comme corps. M. Murphy a terminé en faisant entendre que l'essor de Montréal ne faisait en somme que commencer, que dans l'avenir, c'est toute l'île de Montréal qui sera la ville de Montréal.

M. Roméo Mousseau, ténor lyrique a chanté accompagné par M. A. Courtemanche.

M. W. S. Campbell présidait et présentait et remercia le conférencier.

LES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Ils visitent l'établissement de la Canada Flooring à Mont-Royal

M. J.-A. LAFERTE

C'est avec la plus cordiale bienvenue, que les directeurs de la compagnie Canada Flooring, recurent, hier après-midi, les membres de la Chambre de Commerce, dans leur manufacture située à l'île de Mont-Royal. En l'absence du président, M. J.-A. Laferte se fit un plaisir de recevoir ses invités.

"L'établissement est moderne à tous les points de vue, affirmait M. Laferte, et plus de 110 employés sur la liste de paye sont des experts". Plus loin il déclara que la compagnie dont il est le directeur, fournissait plus de 50 pour cent de la demande de bois à plancher, au Canada, et que dans un avenir rapproché, elle espérait pouvoir le paiement des taxes et la qualification du produit qu'elle mettait sur le marché.

M. Charles Duquette, président de la Chambre de Commerce, fit remarquer qu'un champ immense était ouvert pour l'écoulement des produits de la Canada Flooring. Il souhaita à la compagnie de pouvoir bientôt répondre à la demande du marché de l'empire, se basant sur le rapport favorable que l'honorable premier ministre M. R. B. Bennett et ses collègues nous rapportent de la conférence impériale.

DINER DE FAMILLE DES MANUFACTURIERS

Ce soir aura lieu à l'hôtel Windsor, à 6.30 heures, le premier dîner de famille de la section montrealaise de l'Association des Manufacturiers Canadiens. La série de ces dîners a pour but de développer le mouvement d'achat des Produits Canadiens. Au dîner de ce soir, Mlle Margaret Currie, écrivain et journaliste, donnera une causerie sur la production canadienne et ce qu'elle signifie aux Canadiens. M. J. E. Jackson, professeur d'économie politique à l'Université de Toronto, parlera à son tour de production économique. M. Allen M. Mitchell, président de l'Association locale de l'A. M. C., présidera.

On a organisé pour la circonstance une revue des modes d'automne et d'hiver.

CHEZ LES COMPTABLES EN PRIX DE REVIENT

La première réunion régulière de la section de Montréal, de la société canadienne des ingénieurs industriels et comptables en prix de revient, aura lieu ce soir, à 8 heures, dans la bâtisse des arts de l'Université McGill. Le conférencier, M. L. N. Buzzell, traitera des "Difficultés émanant de l'installation de systèmes de prix de revient".

CAUSERIE SUR LOUIS FRECHETTE

Une assemblée de la section Jacques Viger de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, aura lieu demain soir à la chambre 15 du Monument national, à 8 heures. M. Jules Bourbonnière donnera une causerie chronologique sur Louis Fréchette. Tous les membres sont invités.

LE B. OF TRADE ET LA QUESTION DES MARCHES

Il suggère de nouveau à la ville son projet de 1926

PAYEZ VOS DETTES

Sous la présidence de Walter Molson, le conseil du Board of Trade tenait sa réunion régulière, hier après-midi.

Pour faire suite, à l'observation du conseil, au ministère de l'immigration, au sujet des nombreux étrangers qui traversent la frontière pour venir chercher de l'ouvrage au Canada, M. W. J. Egan, sous-ministre fit remarquer, qu'il y a quelque mois, des mesures avaient été prises à ce sujet. Le sous-ministre demanda au conseil de l'informer à chaque fois qu'il aurait connaissance du passage d'un étranger de ce côté-ci de la frontière, ce que le conseil fera avec plaisir.

Relativement à la lettre circulaire du président datée du 3 octobre et demandant aux maisons d'affaires de placer leurs commandes et leurs contrats plus tôt qu'à l'ordinaire, un membre écrivit une lettre dans ce sens: "Si chacun payait ses dettes dans la mesure du possible, le commerce reprendrait son allure régulière". D'après lui, de nombreuses personnes semblent se garder une poire pour la soif dans le but d'éviter une catastrophe, qui n'aura pas lieu.

En ce qui concerne l'agrandissement du marché Bonsecours, le conseil a décidé de soumettre de nouveau au comité exécutif de la ville le rapport du comité spécial qui avait été organisé en 1926 pour étudier la question, ce rapport ayant été, en 1929, approuvé par le conseil de ville. Les besoins grandissent de marchés pour notre population, la congestion du trafic et la facilité de transport telles furent les questions qui couvrirent le sujet de l'enquête. Les résultats furent les suivants: la construction d'un marché dans la partie sud de la rue Atwater, qui serait desservi par les chemins de fer, le pont Victoria, le traversier de Lachine et le pont à Sainte-Anne, pour les besoins des fermiers et des clients de l'ouest; et l'établissement d'un autre marché dans la section comprise entre les rues Saint-Laurent, Mont-Royal, Papineau et des voies du Pacifique Canadien, l'expropriation étant beaucoup moindre et les commodités beaucoup plus avantageuses que dans le projet d'agrandissement du marché Bonsecours.

L'IMPORTANCE DE LA GEOLOGIE DANS LES TRAVAUX

Le Dr J. J. O'Neill traite ce sujet à l'Electrical Club au Queen's